



Comité de l'accès aux marchés

ÉTAT DES LISTES DES MEMBRES DE L'OMC

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

Révision

Il a été convenu à la réunion du Comité de l'accès aux marchés du 22 juin 1999 que l'annexe II du document G/MA/63 exposant la situation des listes des Membres de l'OMC serait mise à jour périodiquement.² Par conséquent, vous trouverez ci-joint une mise à jour de l'état des listes des Membres qui contient des renseignements pour la période allant jusqu'au 5 avril 2016. Le texte introductif figurant à l'annexe II du document d'origine G/MA/63 a été mis à jour pour tenir compte de l'évolution de la situation depuis la dernière révision.

1 INTRODUCTION

1.1. Tous les Membres de l'OMC ont une liste de concessions qui est annexée, soit au Protocole de Marrakech annexé au GATT de 1994, soit à un Protocole d'accession.³ Certains ont également des listes antérieures au Cycle d'Uruguay, qui reprennent les concessions accordées précédemment.⁴

1.2. Le tableau ci-joint, qui récapitule l'état des listes des Membres de l'OMC, a été établi à des fins d'information, entre autres choses, pour aider l'équipe du Secrétariat à mettre à jour les fichiers LTC compte tenu des modifications du SH1996⁵, du SH2002⁶, du SH2007⁷, et du SH2012.⁸ Les travaux en cours concernant les listes de concessions découlent des obligations liées à la mise en application du Système harmonisé et de ses modifications ultérieures, des résultats du Cycle d'Uruguay, des modifications ou des rectifications techniques apportées aux listes, ainsi que des renégociations au titre de l'article XXVIII du GATT de 1994. Quelques renseignements d'ordre général ont été fournis sur ces questions pour faciliter la lecture.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ou de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

² Voir le document G/MA/M/19, paragraphe 4.1.

³ Certains engagements ne sont pas pris en compte dans les listes. Par exemple, les tableaux explicatifs concernant les engagements relatifs aux produits agricoles (tableaux explicatifs de la série AGST) et spécifiquement indiqués dans la Partie IV des Listes annexées au Protocole de Marrakech figurent dans les documents de l'OMC de la série G/AG/AGST. Les tableaux explicatifs des Membres ayant accédé sont maintenant distribués dans les documents de la série WT/ACC ou WT/ACC/SPEC. Ces documents sont disponibles sur le site Web de l'OMC: http://www.wto.org/french/tratop_f/agric_f/supporting_tables_f.htm.

⁴ On trouvera l'état des listes antérieures au Cycle d'Uruguay dans les documents du GATT TAR/W/7 et TAR/W/85.

⁵ Décision du 27 mai 2009 (WT/L/756), Procédures aboutissant à la vérification et à la certification des modifications du SH96 qui s'appliquent aux listes de 64 Membres.

⁶ Décision du 15 février 2005 (WT/L/605), Procédure pour l'introduction des modifications du SH2002 dans les listes de concessions au moyen de la base de données sur les listes tarifaires codifiées (LTC).

⁷ Décision du 15 décembre 2006 (WT/L/673), Procédure pour l'introduction des modifications du SH2007 dans les listes de concessions au moyen de la base de données sur les listes tarifaires codifiées (LTC).

⁸ Décision du 30 novembre 2011 (WT/L/831), Procédure pour l'introduction des modifications du SH2012 dans les listes de concessions au moyen de la base de données sur les listes tarifaires codifiées (LTC).

1.3. Le tableau se compose des colonnes ci-après:

Colonne 1: indique le numéro de rubrique dans le tableau.

Colonne 2: donne la liste des Membres de l'OMC par ordre alphabétique conformément au document WT/INF/43/Rev.19. Elle indique également si le Membre est ou non partie à la Convention sur le Système harmonisé.

Colonne 3: indique le chiffre romain attribué à la liste du Membre. Son équivalent en chiffre arabe figure entre parenthèses pour faciliter la lecture.

Colonne 4: indique l'état de la liste antérieure au Cycle d'Uruguay, le cas échéant.

Colonne 5: indique si la liste est annexée au Protocole de Marrakech au GATT de 1994 ou à un Protocole d'accession. Dans ce dernier cas, la date d'accession et les références aux documents pertinents sont indiquées.

Colonne 6: donne des renseignements sur la transposition des listes issues du Cycle d'Uruguay dans le Système harmonisé et ses modifications ultérieures. Pour les Membres ayant accédé après le 1^{er} janvier 1995, elle indique aussi la nomenclature tarifaire utilisée dans la liste annexée à leur Protocole d'accession.

Colonne 7: donne des renseignements sur les rectifications/modifications apportées par le Membre, le cas échéant.

Colonne 8: donne des renseignements sur les renégociations au titre de l'article XXVIII du GATT engagées par le Membre, le cas échéant.

2 LE SYSTÈME HARMONISÉ ET SES MODIFICATIONS

2.1 Présentation du Système harmonisé

2.1. À la suite de l'entrée en vigueur du Système harmonisé (SH)⁹ le 1^{er} janvier 1988 (SH88), les listes antérieures au Cycle d'Uruguay des Parties contractantes au GATT qui étaient aussi parties contractantes à la Convention sur le SH ont dû être transposées dans la nomenclature du SH.¹⁰ Le Comité des concessions tarifaires du GATT a élaboré des procédures à cette fin.¹¹ Plusieurs listes ont été transposées, certifiées et annexées aux Protocoles¹² et certains Membres ont procédé à la renégociation de leurs listes à l'occasion de la mise en application du SH. L'état des listes antérieures au Cycle d'Uruguay est décrit dans la colonne 4 du tableau. Le terme "Néant" indique que les Membres concernés n'avaient pas de listes de concessions annexées au GATT. Il convient toutefois de relever que ces Membres ont bien présenté une liste, soit lors du Cycle d'Uruguay, soit au moment de leur accession à l'OMC.

2.2. Le Comité du Système harmonisé de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) procède à un examen périodique de la nomenclature du SH pour tenir compte de l'évolution des technologies et de la structure du commerce international, et recommande d'y apporter des modifications. La première série de modifications est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1992 (SH92). La deuxième, plus substantielle, a pris effet le 1^{er} janvier 1996 (SH96), la troisième le 1^{er} janvier 2002 (SH2002), la quatrième le 1^{er} janvier 2007 (SH2007), et la cinquième le 1^{er} janvier 2012

⁹ La nomenclature du Système harmonisé (SH), qui a été mise au point à l'Organisation mondiale des douanes (ancien Conseil de coopération douanière), est entrée en vigueur, par voie de Convention, le 1^{er} janvier 1988. Au 12 juin 2015, 104 Membres de l'OMC (l'UE des 28 comptant pour 1) sont parties contractantes à la Convention sur le SH. La quasi-totalité des 30 Membres de l'OMC restants appliquent le SH bien qu'ils n'en soient pas parties contractantes.

¹⁰ Au titre de l'article 3 de la Convention sur le SH, les parties contractantes sont tenues de faire en sorte que leurs nomenclatures tarifaire et statistique soient conformes au Système harmonisé. Il convient de noter que les Parties contractantes du GATT qui n'étaient pas parties contractantes à la Convention sur le SH, mais qui appliquaient néanmoins le SH dans leur tarif douanier national ont également fait le nécessaire pour tenir à jour les textes faisant foi de leurs listes et en assurer la conformité avec leur tarif douanier national.

¹¹ Décision du 12 juillet 1983, GATT, IBDD, S30/17.

¹² Voir les documents du GATT TAR/W/67/Rev.15 et TAR/W/47/Rev.12.

(SH2012).¹³ Une sixième série de modifications entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017 (SH2017). Certaines corrections nécessaires et certaines modifications complémentaires au chapitre 44, omises par inadvertance, ont été acceptées par suite de la recommandation du 11 juin 2015 du Conseil de coopération douanière et entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Toutefois, les parties contractantes au SH ont été encouragées à également les faire entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

2.2 Première modification du SH (SH92)

2.3. Afin de tenir à jour les textes faisant foi des listes annexées au GATT et d'en assurer la conformité avec le tarif douanier national, le Comité des concessions tarifaires a simplifié en 1991 les procédures de mise en application du SH92 et de toutes modifications ultérieures apportées au SH.¹⁴ Onze Parties contractantes au GATT ont suivi ces procédures et présenté la documentation requise, le processus restant inachevé pour une seule d'entre elles.¹⁵

2.3 Deuxième modification du SH (SH96)

2.4. Les Membres ont eu recours aux procédures de 1991 pour introduire dans les listes les modifications résultant de l'introduction du SH96. Au total, 49 Membres ont présenté la documentation requise: pour 29, il s'agissait de listes complètes sur feuillets mobiles¹⁶, pour 19, la documentation reprenait uniquement les modifications apportées au SH96 et un Membre a fourni des renseignements préliminaires.¹⁷ Le Conseil général a adopté, sous réserve de certaines conditions, une "dérogation collective" suspendant l'application des dispositions de l'article II du GATT pour 33 Membres.¹⁸ Cette dérogation initiale a été reconduite à dix reprises pour un nombre variable de Membres.¹⁹ Le Conseil général a noté, lors de sa dernière reconduction, que bien que ce soit la dernière fois qu'une prorogation de la dérogation pour le SH96 serait accordée collectivement, cela n'empêchait pas les Membres de demander individuellement²⁰ la suspension de l'application des dispositions de l'article II du GATT. Depuis lors, le Conseil général a approuvé 48 demandes individuelles de dérogation émanant de 13 Membres.²¹

2.5. Notant que 64 Membres en développement n'avaient pas suivi les procédures de 1991 pour apporter les modifications résultant de l'introduction du SH96, le Conseil général a adopté un nouvel ensemble de procédures en 2010.²² Cette décision donnait pour instruction au Secrétariat de réaliser les travaux techniques nécessaires à la transposition des listes en utilisant à cette fin la base de données sur les listes tarifaires codifiées (LTC) comme outil de travail. Les fichiers ont été soumis à un examen multilatéral au cours de sessions spécifiques du Comité de l'accès aux

¹³ Voir les documents G/MA/W/100 et G/MA/W/105.

¹⁴ Décision du 8 octobre 1991, annexe du document L/6905, GATT, IBDD, S39/300.

¹⁵ Voir les documents du GATT Let/1793, TAR/M/34 et TAR/M/35.

¹⁶ Voir la Décision du 29 novembre 1996, G/L/138.

¹⁷ Pour une liste détaillée, voir le document G/MA/TAR/2/Rev.47.

¹⁸ WT/L/124 et WT/L/124/Corr.1. Les Membres ci-après étaient énumérés à l'annexe à la première "dérogation collective": Afrique du Sud; Argentine; Brésil; Brunéi Darussalam; Canada; Chypre; Colombie; Cuba; États-Unis; Hongrie; Inde; Indonésie; Islande; Israël; Malaisie; Mexique; Norvège; Paraguay; Philippines; Pologne; République slovaque; République tchèque; Singapour; Slovénie; Sri Lanka; Suisse; Thaïlande; Tunisie; Turquie; Union européenne; Uruguay; Venezuela, République bolivarienne du; et Zimbabwe.

¹⁹ WT/L/173, WT/L/216, WT/L/243, WT/L/268, WT/L/281, WT/L/303, WT/L/338, WT/L/351, WT/L/379, WT/L/400.

²⁰ WT/L/400, alinéa v).

²¹ Le Conseil général a reçu et approuvé des demandes individuelles émanant de l'Argentine (WT/L/464, WT/L/485, WT/L/523, WT/L/590, WT/L/618, WT/L/653, WT/L/692, WT/L/733, WT/L/757 et WT/L/801); du Brésil (WT/L/454); d'El Salvador (WT/L/456, WT/L/486 et WT/L/525); d'Israël (WT/L/455, WT/L/487, WT/L/531, WT/L/554, WT/L/568, WT/L/589 et WT/L/639); de la Malaisie (WT/L/465, WT/L/529, WT/L/569 et WT/L/619); du Maroc (WT/L/462, WT/L/488 et WT/L/530); de la Norvège (WT/L/459 et WT/L/489); du Pakistan (WT/L/466 et WT/L/528); du Panama (WT/L/458, WT/L/524, WT/L/570, WT/L/620, WT/L/652, WT/L/693, WT/L/734 et WT/L/758); du Paraguay (WT/L/461); de la République bolivarienne du Venezuela (WT/L/457, WT/L/491 et WT/L/526); de la Suisse (WT/L/460); et de la Thaïlande (WT/L/463, WT/L/490 et WT/L/527).

²² Décision du 27 mai 2009 (WT/L/756), Procédures aboutissant à la vérification et à la certification des modifications du SH96 qui s'appliquent aux listes de 64 Membres.

marchés. Parmi les listes des 64 Membres concernés, 62 ont été certifiées et 2 demeurent en suspens.²³

2.4 Troisième modification du SH (SH2002)

2.6. Le 18 juillet 2001, le Conseil général a établi un nouvel ensemble de procédures pour l'introduction des modifications du SH2002 dans les listes de concessions.²⁴ Bien que le SH2002 ait été appliqué par la plupart des Membres de l'OMC, seuls 35 d'entre eux ont présenté la documentation requise en vertu de ces procédures.²⁵ Afin de faciliter et de simplifier encore l'introduction des modifications du SH2002 dans les listes de concessions de tous les Membres, le Conseil général a adopté, le 15 février 2005, un ensemble de modifications des procédures dans le cadre desquelles la base de données sur les listes tarifaires codifiées (LTC) serait utilisée comme un outil de travail. Le Secrétariat a reçu pour instruction de transposer les listes de concessions de tous les pays en développement.²⁶

2.7. Le Secrétariat a achevé les travaux techniques consacrés à la plupart des listes, mais les procédures restaient en suspens dans le cas de nombreux fichiers malgré l'absence d'observations formulées par les autres Membres parce que le Membre concerné ne les avait pas approuvées ou n'avait pas formulé d'observations.²⁷ En vue de remédier à cette situation, le Conseil général a adopté, le 14 décembre 2010, une nouvelle décision portant modification des procédures.²⁸ À la suite de ces modifications, les modifications apportées à 110 listes ont été distribuées conformément aux procédures de 1980 concernant la rectification et la modification des listes, et toutes ces listes ont fait l'objet d'une certification.²⁹ Sept listes demeurent en suspens.

2.8. Le Conseil général a adopté 15 "dérogations collectives" et une dérogation individuelle suspendant l'application des dispositions de l'article II du GATT³⁰ sur une base annuelle jusqu'au 31 décembre 2015, pour trois Membres (l'UE-28 comptant pour 1).³¹ Il a en outre établi un ensemble de procédures et conditions que les Membres non couverts par la dérogation devaient suivre s'ils souhaitaient y être inclus.³²

2.5 Quatrième modification du SH (SH2007)

2.9. Le 15 décembre 2006, le Conseil général a adopté des procédures pour l'introduction des modifications du SH2007 dans les listes de concessions.³³ Le 30 novembre 2011, les Membres ont adopté une décision modifiant les procédures de transposition aboutissant à la certification des modifications du SH2007.³⁴ Dans le cadre des procédures révisées, les pays développés Membres, et les pays en développement ayant présenté une notification au 31 décembre 2011, prépareront leur propre transposition. Le Secrétariat transposera les listes de tous les autres Membres.

2.10. Le Conseil général a également adopté dix "dérogations collectives" suspendant l'application des dispositions de l'article II du GATT sur une base annuelle jusqu'au 31 décembre 2016.³⁵ Les dérogations prévoyaient que tout autre Membre pouvait y être inclus à sa demande. Six Membres

²³ Pour plus de précisions, voir le document JOB/MA/41/Rev.4.

²⁴ WT/L/407.

²⁵ Voir le document G/MA/TAR/4/Rev.8.

²⁶ Décision du 15 février 2005, WT/L/605.

²⁷ Voir le document JOB/MA/42.

²⁸ Décision du 14 décembre 2010 (WT/L/807). Modification des procédures aboutissant à la certification des modifications du SH2002.

²⁹ Voir JOB/MA/42/Rev.17.

³⁰ Les décisions sont reproduites sous les cotes WT/L/469, WT/L/477 (en ce qui concerne la Roumanie), WT/L/511, WT/L/562, WT/L/598, WT/L/638, WT/L/674, WT/L/712, WT/L/744, WT/L/786, WT/L/808, WT/L/832, WT/L/873, WT/L/900, WT/L/945 et WT/L/967.

³¹ La décision portant octroi d'une dérogation reproduite dans le document WT/L/967 couvre maintenant les Membres ci-après: Argentine, Chine et Union européenne.

³² La Décision indique que les Membres ne figurant pas dans l'annexe qui ont approuvé leurs projets de fichiers SH02 et dont les projets de fichiers SH02 ont été distribués pour examen multilatéral notifieront au Comité de l'accès aux marchés qu'ils souhaitent être inclus dans la décision portant octroi de la dérogation.

³³ WT/L/673.

³⁴ WT/L/830.

³⁵ WT/L/675, WT/L/713, WT/L/745, WT/L/787, WT/L/809, WT/L/833, WT/L/874, WT/L/901, WT/L/946 et WT/L/968.

ont fait usage de cette disposition.³⁶ À l'heure actuelle, 14 Membres (l'Union européenne comptant pour 1) sont visés par la dérogation collective.³⁷

2.11. Conformément aux procédures de mise en application des modifications apportées au SH2007 dans les listes de concessions, 102 listes ont été approuvées à la session d'examen multilatéral, dont 101 distribuées conformément aux procédures de 1980 concernant la rectification et la modification des listes ont fait l'objet d'une certification.³⁸

2.6 Cinquième modification du SH (SH2012)

2.12. Le 30 novembre 2011, le Conseil général a adopté les procédures concernant l'introduction et la certification du SH2012 en listes de concessions.³⁹ Conformément à cette décision, les pays développés Membres, et les pays en développement Membres ayant présenté une notification au 31 décembre 2011, prépareront leur propre transposition et le Secrétariat transposera les listes de tous les Membres. Le Secrétariat devrait engager les travaux techniques dans ce domaine au cours du second semestre de 2016.

2.13. Le Conseil général a adopté cinq "dérogations collectives" qui suspendent l'application de l'article II du GATT sur une base annuelle jusqu'au 31 décembre 2016.⁴⁰ La dérogation prévoit également que tout autre Membre peut être inclus dans celle-ci sur demande. À l'heure actuelle, 28 membres (l'Union européenne comptant pour 1) sont couverts par la dernière dérogation en date.⁴¹

2.7 État des transpositions du SH

2.14. L'état des modifications du SH92 et l'introduction du SH sont indiqués dans la colonne 4 du tableau qui se rapporte aux listes antérieures au Cycle d'Uruguay. La colonne 6 indique l'état des modifications du SH96, du SH2002, du SH2007 et du SH2012. Elle indique aussi, pour les procédures de transposition encore en suspens, si le Membre bénéficie ou non actuellement d'une dérogation suspendant l'application des dispositions de l'article II du GATT. Le Comité de l'accès aux marchés n'a pas encore examiné les modifications du Système harmonisé qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2017 (SH2017).

3 RECTIFICATIONS/MODIFICATIONS DES LISTES

3.1. À la suite du Cycle d'Uruguay, plusieurs Membres de l'OMC ont présenté des rectifications et modifications apportées à leurs listes issues du Cycle d'Uruguay. Les procédures avaient été adoptées par les Parties contractantes du GATT le 26 mars 1980.⁴² Les modifications apportées conformément à ces procédures découlaient, entre autres choses: i) des rectifications de caractère technique qui n'affectent pas la portée des concessions; ii) des concessions faites dans le cadre de la Déclaration ministérielle sur le commerce des technologies de l'information (ATI)⁴³; iii) des révisions et adjonctions concernant la gamme des produits visés par le Mémoire d'accord sur les produits pharmaceutiques⁴⁴; iv) des négociations sectorielles bilatérales (par exemple boissons

³⁶ La Décision dispose que les Membres ne figurant pas dans l'annexe peuvent notifier au Comité de l'accès aux marchés qu'ils souhaitent être inclus dans la décision portant octroi de la dérogation. La Thaïlande, le Mexique, le Pakistan, Singapour, Israël et les Philippines ont eu recours à cette disposition (WT/L/675/Add.1, WT/L/675/Add.2, WT/L/675/Add.3, WT/L/675/Add.4, WT/L/787/Add.1 et WT/L/787/Add.2, respectivement).

³⁷ La décision portant octroi d'une dérogation énoncée dans le document WT/L/968 énumère les Membres ci-après: Argentine; Brésil; Chine; Corée, République de; El Salvador; Israël; Malaisie; Mexique; Nouvelle-Zélande; Philippines; République dominicaine; Suisse; Thaïlande; et Union européenne.

³⁸ Pour plus de détails, voir le document JOB/MA/104/Rev.11.

³⁹ WT/L/831.

⁴⁰ WT/L/834, WT/L/875, WT/L/902, WT/L/947 et WT/L/969.

⁴¹ La décision portant octroi d'une dérogation énoncée dans le document WT/L/969 énumère les Membres ci-après: Argentine; Australie; Brésil; Canada; Chine; Corée, République de; Costa Rica; El Salvador; États-Unis; Fédération de Russie; Guatemala; Honduras; Hong Kong, Chine; Inde; Israël; Macao, Chine; Malaisie; Mexique; Nouvelle-Zélande; Norvège; Pakistan; Philippines; République dominicaine; Singapour; Suisse; Taipei chinois; Thaïlande; et Union européenne.

⁴² GATT, IBDD, S27/25.

⁴³ WT/MIN(96)/16.

⁴⁴ Document du GATT L/7430. Les participants sont convenus des résultats des réexamens concernant la gamme des produits visés et les documents en question ont été distribués sous les cotes G/MA/W/10

alcooliques distillées); v) des modifications apportées conformément à l'Annexe 5 de l'Accord sur l'agriculture; vi) des concessions faites au titre de la Déclaration sur l'expansion du commerce des produits des technologies de l'information (Expansion de l'ATI)⁴⁵; et vii) des améliorations autonomes des concessions.

3.2. La colonne 7 décrit la situation en ce qui concerne les rectifications et les modifications des listes. Celles qui se rapportent à l'ATI, à l'Expansion de l'ATI, au Mémoire d'accord sur les produits pharmaceutiques, aux autres droits et impositions (ADI), à l'Annexe 5 de l'Accord sur l'agriculture et aux résultats des négociations bilatérales sur les boissons alcooliques distillées ont été expressément indiquées. Toutes les autres sont signalées par la mention "autres". Sur environ 188 propositions de modifications/rectifications des listes qui ont été présentées pour examen par les Membres depuis l'établissement de l'OMC⁴⁶, exclusion faite des modifications qui concernent les transpositions du SH, 23 ont été formellement adoptées par le biais d'un procès-verbal de rectification et 152 ont fait l'objet d'une certification au titre des procédures de 1980. Environ 13 procédures demeurent en suspens pour diverses raisons (réserves, procédures internes d'approbation inachevées, etc.) ou le Membre concerné n'y a pas donné suite.⁴⁷

4 RENÉGOCIATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII DU GATT

4.1. Les Membres sont autorisés à modifier des concessions ou à en retirer de leur liste par voie de négociation et d'accord avec les autres Membres. L'article XXVIII du GATT de 1994, intitulé "Modification des listes", est la principale disposition qui traite de la renégociation d'une concession tarifaire.⁴⁸

4.2. Une note du Secrétariat du GATT de 1957, concernant les dispositions en vue des négociations au titre de l'article XXVIII du GATT de 1994, établissait les lignes directrices en matière de procédures qui ont été suivies jusqu'en novembre 1980, moment où les lignes directrices actuelles en la matière ont été adoptées.⁴⁹ Bien que la pratique antérieure permette difficilement de déterminer le nombre exact de renégociations qui ont eu lieu dans le cadre du GATT de 1947, il ressort des archives du Secrétariat qu'au moins 42 Parties contractantes du GATT ont engagé environ 300 renégociations entre 1951 et 1994.⁵⁰

4.3. Les procédures de 1980 prévoient qu'un Membre engageant des négociations au titre de l'article XXVIII du GATT doit présenter au Secrétariat: i) un rapport et une lettre commune au

(premier examen), G/MA/W/18 (deuxième examen), G/MA/W/85 (troisième examen) et G/MA/W/102 (quatrième examen).

⁴⁵ WT/L/956 et WT/MIN(15)/26.

⁴⁶ Le nombre de propositions est fondé sur tous les documents distribués sous les cotes G/MA/TAR/RS, G/SP, G/MA/SP et G/RS, ainsi que sur différents procès-verbaux de rectification indépendants. Ne sont pas prises en compte les modifications distribuées conformément à la Décision concernant le SH1996 qui vise 64 Membres (voir la section II.C) et aux procédures concernant le SH2002 (voir la section II.D).

⁴⁷ Les estimations tiennent compte des procédures qui ont ultérieurement été remplacées ou supplantées par d'autres procédures.

⁴⁸ Les dispositions du Mémoire d'accord sur l'interprétation de l'article XXVIII du GATT de 1994 et les Procédures concernant les négociations au titre de l'article XXVIII, les Lignes directrices adoptées le 10 novembre 1980 (GATT, IBDD, S27/26) sont également applicables.

⁴⁹ Conformément aux instructions données par les Parties contractantes (L/641, GATT, IBDD, S6/158), le Secrétaire exécutif a publié le 31 mai 1957 une note concernant les dispositions en vue des négociations au titre de l'article XXVIII du GATT (document du GATT L/635). Une version révisée des lignes directrices en matière de procédures, établie en 1978 (document du GATT L/4651), a servi de base aux discussions techniques du Comité des concessions tarifaires et a finalement été adoptée le 10 novembre 1980. Voir le document du GATT C/113 et C/113/Corr.1, GATT, IBDD, S27/26.

⁵⁰ En raison de leur caractère provisoire, les engagements tarifaires pris dans le cadre des négociations de Genève de 1947 avaient une durée de validité initiale de trois ans. En conséquence, le texte original de l'article XXVIII du GATT ne contenait aucune disposition prévoyant la modification ou le retrait de ces engagements avant le 1^{er} janvier 1951. Les Parties contractantes ont d'abord prorogé la durée de validité de ces listes par des "Déclarations sur le maintien en vigueur des listes". Lors de la Conférence tarifaire de Torquay de 1950, les négociations en vue de l'octroi de nouvelles concessions se sont déroulées en parallèle avec certaines renégociations. La Session de révision du GATT, qui a eu lieu ultérieurement, a supprimé la nécessité de proroger périodiquement la durée de validité des Listes. Elle a également proposé des modifications à apporter à plusieurs articles du GATT (dont l'article XXVIII) ainsi que l'incorporation d'un nouvel article XXVIII bis intitulé "Négociations tarifaires". Ces modifications ont été formellement adoptées en vertu du Protocole portant amendement du Préambule et des Parties II et III de l'Accord général du 10 mars 1955, qui est entré en vigueur le 7 octobre 1957.

terme de chaque négociation bilatérale et ii) un rapport final au terme de toutes ses négociations bilatérales. Dans la pratique, toutefois, le Secrétariat n'a reçu que 19 rapports finaux pour les 79 renégociations engagées entre 1981 et 1994.⁵¹ L'état que le Secrétariat a enregistré en ce qui concerne les renégociations pour lesquelles il n'y a pas eu de rapport final indique des variations. Alors que dans un petit nombre de cas les Parties contractantes ont renoncé à invoquer l'article XXVIII, dans d'autres, elles n'ont communiqué que des renseignements partiels au sujet des accords bilatéraux auxquels elles étaient parvenues. Le Secrétariat n'a reçu aucun renseignement supplémentaire après qu'un grand nombre de renégociations ont été engagées, dont seulement quelques-unes se sont formellement poursuivies dans le cadre de l'OMC.

4.4. Pour la majorité de ces renégociations antérieures au Cycle d'Uruguay, on ne sait pas très bien: i) si elles ont été achevées avec les Parties contractantes concernées et si leurs résultats ont été incorporés dans la Liste annexée au Protocole de Marrakech annexé au GATT de 1994 pendant le Cycle d'Uruguay, ii) si elles ont été achevées, mais que leurs résultats ont été annulés par la Liste annexée au Protocole de Marrakech, iii) si elles ont été achevées avec toutes les Parties contractantes concernées, mais que leurs résultats n'ont jamais été communiqués ni repris dans une liste, ou iv) si elles sont toujours en cours.

4.5. Quarante et une renégociations ont été demandées au titre de l'article XXVIII du GATT depuis la création de l'OMC en 1995. Pour 5 d'entre elles, les Membres ont renoncé à invoquer cet article; 15 ont été achevées et ont fait l'objet d'une certification formelle; 10 ont été achevées mais n'ont pas fait l'objet d'une certification pour diverses raisons; et 3 procédures se rapportent à des listes qui ont été retirées dans le cadre de l'élargissement de l'Union européenne (Bulgarie, Croatie et Hongrie). Les huit renégociations restantes sont toujours en cours.⁵²

4.6. La colonne 8 indique l'état que le Secrétariat a enregistré en ce qui concerne toutes les renégociations engagées à compter du 1^{er} janvier 1981, date à laquelle les procédures actuelles ont commencé à être mises en application. Le tableau indique aussi les renégociations ayant trait à l'article XXIV:6 du GATT. Les termes "situation incertaine" ont été utilisés pour caractériser les renégociations engagées dans le cadre du GATT entre 1981 et 1994 pour lesquelles il n'y a ni rapport final ni aucun autre document formel faisant état de l'achèvement de ces négociations. Enfin, il convient de prendre note du fait que les 19 renégociations au titre de l'article XXVIII engagées par la CEE des 9 et par certains États membres des CE des 15 avant la fin du Cycle d'Uruguay ne sont pas indiquées dans le tableau.⁵³

5 ÉTAT ACTUEL DES LISTES

5.1. La situation concernant les listes de concessions s'est améliorée considérablement ces dernières années grâce à plusieurs décisions spécifiques adoptées par les Membres, s'agissant en particulier des modifications du SH. Cependant, pour ce qui est des listes, les Membres en sont encore à des stades très différents. Certains Membres, qui appliquent actuellement le SH, et même le SH2012, ont encore des concessions antérieures au Cycle d'Uruguay qui ont été établies selon une nomenclature différente. Dans ce cas, et bien que les travaux techniques entrepris dans le contexte du SH96, du SH2002 et du SH2007 aient réduit très fortement l'importance du problème au fil du temps, les Membres doivent encore transposer les concessions pertinentes dans le SH. Par ailleurs, le travail de transposition dans le SH accuse encore un retard par rapport à la nomenclature utilisée dans la pratique par les Membres, situation qui sera encore aggravée par la mise en œuvre des modifications du SH2017. Enfin, il serait souhaitable que les Membres clarifient l'état des renégociations au titre de l'article XXVIII du GATT qui demeurent en suspens ou n'ont pas abouti à un rapport final, en particulier pour les cas des listes antérieures au Cycle d'Uruguay, situation qualifiée d'"incertaine".

⁵¹ Voir la note de bas de page 46. On peut se faire une idée des négociations au titre de l'article XXVIII du GATT jusqu'en juin 1980 en consultant le document du GATT TAR/W/7 du 18 juin 1980.

⁵² Le nombre de renégociations est fondé sur tous les documents distribués sous la cote G/SECRET, sur le document G/SECRET/347 et sur les renégociations liées à la transposition dans le SH des listes du Sri Lanka (G/SECRET/HS/11) et de la République dominicaine (G/L/4 et G/C/M/3).

⁵³ Les 19 renégociations menées dans le cadre du GATT qui ont été engagées pendant la période 1981-1994, et qui n'ont pas été indiquées dans le tableau font l'objet des documents suivants: CEE des 9 (G/SECRET/270, G/SECRET/286, G/SECRET/296, G/SECRET/310, G/SECRET/311, G/SECRET/312, G/SECRET/317 et G/SECRET/325), Autriche (G/SECRET/291 et G/SECRET/323), Espagne (G/SECRET/308), Finlande (G/SECRET/320 et G/SECRET/321), Portugal (G/SECRET/300), et Suède (G/SECRET/278, G/SECRET/299, G/SECRET/322, G/SECRET/327 et G/SECRET/331).

ANNEXE

ÉTAT DES LISTES DE CONCESSIONS CONCERNANT LES MARCHANDISES

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
1	Albanie ^a	CXLVI (146)	Néant	PA (08.09.2000) (WT/Let/347 + WT/Let/353 + WT/Let/358)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH96. Conformément aux procédures révisées pour le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/229 + G/MA/TAR/RS/229/Add.1) et certifiée (WT/Let/822). Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/375) et certifiée (WT/Let/1004).	Le Conseil général a accordé une dérogation, sous réserve de certaines conditions, pour les engagements en matière de consolidation sur une liste de positions tarifaires (WT/L/610). Des rapports de l'Albanie ont été distribués sous les cotes WT/L/698 et WT/L/698/Add.1.	
2	Angola ^a	CXXIX (129)	Néant	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/156 + G/MA/TAR/RS/156/Corr.1) et certifiée (WT/Let/686). Conformément aux procédures révisées pour le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/230) et certifiée (WT/Let/764).		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/324) et certifiée (WT/Let/922).		
3	Antigua-et-Barbuda ^b	XCVII (97)	Néant	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/157 + G/MA/TAR/RS/157/Corr.1) et certifiée (WT/Let/687).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/231) et certifiée (WT/Let/767).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/325) et certifiée (WT/Let/923).</p>		
4	Argentine ^a	LXIV (64)	Liste annexée (WT/Let/66) au Protocole de Genève (1995).	PM	<p>A présenté une liste sur feuillets mobiles comprenant les modifications du SH96 (G/SECRET/HS96/30 + G/SECRET/HS96/30/Corr.1 + G/SECRET/HS96/30/Add.1). Des réservesⁱⁱ ont été retirées et les modifications ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/763).</p>	G/MA/TAR/RS/52 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/292).	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					<p>A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/ARG/1); actuellement au bénéfice d'une dérogation (WT/L/967).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2007 (WT/L/968).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>		
5	Arménie ^a	CLV (155)	Néant	PA (05.02.2003) (WT/Let/434 + WT/Let/436)	<p>Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH96.</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/127) et certifiée (WT/Let/598).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/337) et certifiée (WT/Let/956).</p>		<p><u>OMC</u></p> <p>G/SECRET/37 – Des procédures ont été engagées au titre des articles XXIV:6 et XXVIII du GATT afin de tenir compte de l'adhésion de l'Arménie à l'Union économique eurasiennne.</p>

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
6	Australie ^a	I (1)	Liste annexée (L/6222/Add.5) au deuxième Protocole de Genève (1987). Les modifications du SH92 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/1793).	PM	<p>A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 (G/SECRET/HS96/19 + G/SECRET/HS96/19/Corr.1 + G/SECRET/HS96/19/Corr.2 + G/SECRET/HS96/19/Add.1). La liste a fait l'objet d'une certification (WT/Let/880).</p> <p>A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/AUS/1 + G/SECRET/HS02/AUS/1/Rev.1). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/154) et certifiée (WT/Let/881).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/408) et certifiée (WT/Let/1071).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>	<p>G/SP/1 (autres) et G/SP/8 (autres) – Additions approuvées en vue de leur incorporation dans un protocole additionnel au Protocole de Marrakech qui n'a pas vu le jour. Elles ont maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/528).ⁱⁱⁱ G/RS/3 (autres) figure dans un procès-verbal de rectification (WT/Let/1954).</p> <p>G/MA/TAR/RS/31 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/248).</p> <p>G/MA/TAR/RS/41 (concessions) ne fait pas l'objet d'une certification.</p> <p>G/MA/TAR/RS/85 (liste codifiée sur feuillets mobiles) n'a pas fait l'objet d'une certification à la demande de l'Australie.</p>	<p><u>GATT (1981-1994)</u></p> <p>G/SECRET/279 + G/SECRET/279/Add.1 – Processus achevé, avec transposition dans la nomenclature du CCD. (rapports bilatéraux reproduits sous les cotes G/SECRET/279/Add.2 + G/SECRET/279/Add.3 + G/SECRET/279/Add.4 + G/SECRET/279/Add.5 + G/SECRET/279/Add.6 + G/SECRET/279/Add.7 + G/SECRET/279/Add.8 + G/SECRET/279/Add.9 + G/SECRET/279/Add.10 + G/SECRET/279/Add.11 + G/SECRET/279/Add.12 + G/SECRET/279/Add.13 + G/SECRET/279/Add.14 + G/SECRET/279/Add.15).</p> <p>G/SECRET/285 + G/SECRET/285/Add.1 et G/SECRET/285/Add.2 (situation incertaine).</p> <p>G/SECRET/302 (rapport final reproduit sous la cote</p>

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
							<p>G/SECRET/302/Add.2).</p> <p>G/SECRET/309 + G/SECRET/309/Corr.1 + G/SECRET/309/Rev.1 (situation incertaine).</p> <p>G/SECRET/324 (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/324/Add.6).</p> <p>G/SECRET/326 (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/326/Add.2).</p> <p>G/SECRET/337 (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/337/Add.1).</p>
7	Bahrein, Royaume de ^a	XCVIII (98)	Néant	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/158 + G/MA/TAR/RS/158/Corr.1) et certifiée (WT/Let/688). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/232) et certifiée (WT/Let/768).	G/MA/TAR/RS/96 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/488).	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/305) et certifiée (WT/Let/895).		
8	Bangladesh ^a	LXX (70)	Liste établie dans le cadre de son Protocole d'accession au GATT (07.11.1972). La renégociation de la liste antérieure au Cycle d'Uruguay en relation avec la mise en application du SH a été achevée. La documentation a été distribuée sous la cote G/SECRET/HS/29 mais n'a pas fait l'objet d'une certification du fait de l'existence de réserves. ⁱⁱ	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/159 + G/MA/TAR/RS/159/Corr.1).	Une Liste révisée a été vérifiée en 1994 en vue de son incorporation dans un protocole additionnel au Protocole de Marrakech qui n'a pas vu le jour. Elle a maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/524). ⁱⁱⁱ	
9	Barbade ^b	XCIX (99)	Néant	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/217 +		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					<p>G/MA/TAR/RS/217/Corr.1 + G/MA/TAR/RS/217/Corr.2 + G/MA/TAR/RS/217/Add.1) et certifiée (WT/Let/761).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/233 + G/MA/TAR/RS/233/Corr.1) et certifiée (WT/Let/765).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/338) et certifiée (WT/Let/957).</p>		
10	Belize ^b	C (100)	Néant	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/160 + G/MA/TAR/RS/160/Corr.1) et certifiée (WT/Let/689).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/234) et certifiée (WT/Let/766).</p> <p>Conformément aux procédures</p>	G/SP/7 (ADI) – Rectifications approuvées en vue de leur incorporation dans un protocole additionnel au Protocole de Marrakech qui n'a pas vu le jour. Elles ont maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/531). ⁱⁱⁱ	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/307) et certifiée (WT/Let/897).		
11	Bénin ^a	XLVIII (48)	Liste établie suivant la deuxième Déclaration concernant la rectification et la modification des Listes (1964).	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/161 + G/MA/TAR/RS/161/Corr.1) et certifiée (WT/Let/694).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/235) et certifiée (WT/Let/769).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/372) et certifiée (WT/Let/999).</p>		
12	Bolivie, État plurinational de ^a	LXXXIV (84)	La liste antérieure au Cycle d'Uruguay a été transposée dans le SH et certifiée (WT/Let/204). ^{iv}	PM	<p>Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/387).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée</p>	G/MA/TAR/RS/49 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/287).	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					(G/MA/TAR/RS/236 + G/MA/TAR/RS/236/Add.1 + G/MA/TAR/RS/236/Rev.1) et certifiée (WT/Let/825). Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/339) et certifiée (WT/Let/958).		
13	Botswana ^a	CI (101)	Néant	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/162 + G/MA/TAR/RS/162/Corr.1) et certifiée (WT/Let/690). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/237) et certifiée (WT/Let/770). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/400) et certifiée (WT/Let/1054).		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
14	Brésil ^a	III (3)	La Liste a été approuvée et annexée (L/7463/Add.1) au Protocole de Genève (1994), qui n'est pas entré en vigueur. Elle a maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/515). ⁱⁱⁱ	PM	<p>Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/468).</p> <p>A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/BRA/1).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/299) et certifiée (WT/Let/875).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2007 (WT/L/968).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>		<p><u>GATT (1981-1994)</u></p> <p>G/SECRET/334 (situation incertaine).</p> <p><u>OMC</u></p> <p>G/SECRET/7 + G/SECRET/7/Add.1 – Processus en cours.</p>
15	Brunéi Darussalam ^a	CII (102)	Néant	PM	<p>Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/385).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/128) et certifiée (WT/Let/599).</p>		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/385) et certifiée (WT/Let/1020).		
16	Bulgarie ^a	CXXXIX (139)	Néant	PA (01.12.1996) (WT/Let/113 + WT/Let/117 + WT/Let/132)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH92. Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/379 + WT/Let/379/Corr.1). A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/BGR/1).	G/MA/TAR/RS/76 + G/MA/TAR/RS/76/Add.1 (ATI) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/414). G/MA/TAR/RS/87 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/443).	<u>OMC</u> G/SECRET/13 Cette liste a été retirée dans le cadre des procédures prévues à l'article XXIV:6 du GATT applicables à l'élargissement des CE des 27. ^x
17	Burkina Faso ^a	XLVI (46)	Liste établie suivant la deuxième Déclaration concernant la rectification et la modification des Listes (1964).	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/163 + G/MA/TAR/RS/163/Corr.1) et certifiée (WT/Let/691). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/238) et certifiée (WT/Let/771).		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/340) et certifiée (WT/Let/959).		
18	Burundi ^b	LV (55)	Liste établie suivant la troisième Déclaration concernant la rectification et la modification des Listes (1967).	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/164 + G/MA/TAR/RS/164/Corr.1) et certifiée (WT/Let/695).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/239) et certifiée (WT/Let/772).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/360) et certifiée (WT/Let/992).</p>		
19	Cabo Verde ^a	CLXI (161)	Néant	PA (23.07.2008) (WT/Let/624 + WT/Let/629)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH2007.	Le Conseil général a accordé une dérogation, sous réserve de certaines conditions, concernant la période de mise en œuvre pour une liste de positions tarifaires. Voir la	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ⁱ
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
						Décision du 28 juillet 2009 (WT/L/768).	
20	Cambodge ^a	CLVI (156)	Néant	PA (13.10.2004) (WT/Let/450 + WT/Let/480)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH96. Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/119) et certifiée (WT/Let/587). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/376) et certifiée (WT/Let/1005).		
21	Cameroun ^a	CIII (103)	Néant	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/165 + G/MA/TAR/RS/165/Corr.1) et certifiée (WT/Let/696). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/240) et certifiée (WT/Let/773).	Les renseignements sur les ADI communiqués en avril 1995 ont été vérifiés (voir G/C/M/3 + G/C/M/3/Corr.1) en vue de leur incorporation dans un protocole additionnel au Protocole de Marrakech qui n'a pas vu le jour. À la place, ils ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/527). ⁱⁱⁱ	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/314) et certifiée (WT/Let/904). Une section qui avait été omise par inadvertance a été distribuée (G/MA/TAR/RS/314/Add.1) et certifiée (WT/Let/976).		
22	Canada ^a	V (5)	Liste annexée (L/6222/Add.7) au deuxième Protocole de Genève (1987).	PM	<p>Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/329).</p> <p>A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/CAN/1 + G/SECRET/HS02/CAN/1/Rev.1 + G/SECRET/HS02/CAN/3).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/123) et certifiée (WT/Let/591).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/335) et certifiée (WT/Let/938).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des</p>	<p>G/RS/24 (autres) figure dans un procès-verbal de rectification (WT/Let/16).</p> <p>G/RS/25 (produits pharmaceutiques) figure dans un procès-verbal de rectification (WT/Let/8).</p> <p>La version française de la Liste issue du Cycle d'Uruguay a été vérifiée en vue de son incorporation dans un protocole additionnel au Protocole de Marrakech qui n'a pas vu le jour. Elle a maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/536).ⁱⁱⁱ</p> <p>G/MA/TAR/RS/13 + G/MA/TAR/RS/13/Add.1 (produits</p>	<p><u>GATT (1981-1994)</u></p> <p>G/SECRET/276 (situation incertaine).</p> <p>G/SECRET/298 (situation incertaine).</p> <p>G/SECRET/305 + G/SECRET/305/Corr.1 (situation incertaine).</p> <p>G/SECRET/307 (situation incertaine).</p> <p>G/SECRET/316 + G/SECRET/316/Corr.1 (situation incertaine).</p> <p><u>OMC</u></p> <p>G/SECRET/1 – Invocation de droits au titre de l'article XXVIII:3 du GATT, mais retrait ultérieur (G/SECRET/1/Add.2).</p>

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					modifications du SH2012 (WT/L/969).	<p>pharmaceutiques) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/270 et WT/Let/272, respectivement).</p> <p>G/MA/TAR/RS/19 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/158).</p> <p>G/MA/TAR/RS/59 (produits pharmaceutiques) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/316).</p> <p>G/MA/TAR/RS/97 contient les résultats du document G/SECRET/10 et a fait l'objet d'une certification (WT/Let/487).</p> <p>G/MA/TAR/RS/277 contient les résultats du document G/SECRET/29 et a fait l'objet d'une certification (WT/Let/819).</p>	<p>G/SECRET/10 – Processus achevé (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/10/Add.2).</p> <p>G/SECRET/29 + G/SECRET/29/Corr.1 – Processus achevé (le rapport final est reproduit sous la cote G/SECRET/29/Add.1).</p>

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
23	République centrafricaine ^a	CIV (104)	Néant	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/166) et certifiée (WT/Let/702).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/241) et certifiée (WT/Let/774).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/361) et certifiée (WT/Let/1001).</p>		
24	Tchad ^a	CV (105)	Néant	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/167 + G/MA/TAR/RS/167/Corr.1) et certifiée (WT/Let/697).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée</p>		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					(G/MA/TAR/RS/242) et certifiée (WT/Let/775). Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/326) et certifiée (WT/Let/924).		
25	Chili ^a	VII (7)	Liste annexée (L/7195/Add.5) au Protocole de Genève (1993).	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/168 + G/MA/TAR/RS/168/Corr.1) et certifiée (WT/Let/692). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/117 + G/MA/TAR/RS/117/Corr.1) et certifiée (WT/Let/583). Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/320 et G/MA/TAR/RS/320/Corr.1) et certifiée (WT/Let/911).	G/MA/TAR/RS/82 contient les résultats du document G/SECRET/12 et a fait l'objet d'une certification (WT/Let/415).	<u>OMC</u> G/SECRET/12 – Processus achevé (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/12/Add.1).
26	Chine ^a	CLII (152)		PA (11.12.2001) (WT/Let/408 + WT/Let/417)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH96. A présenté une liste des positions		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					<p>tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/CHN/1); actuellement au bénéfice d'une dérogation (WT/L/967).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2007 (WT/L/968).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>		
27	Colombie ^a	LXXVI (76)	Liste annexée (L/7195/Add.4) au Protocole de Genève (1993).	PM	<p>Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/267).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/108) et certifiée (WT/Let/565).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/415) et certifiée (WT/Let/1094).</p>	<p>G/MA/TAR/RS/51 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/351).</p> <p>G/MA/TAR/RS/295 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/863).</p>	
28	Congo ^a	CVI (106)	Néant	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					<p>dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/169) et certifiée (WT/Let/699).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/243) et certifiée (WT/Let/776).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/315) et certifiée (WT/Let/910).</p>		
29	Costa Rica ^a	LXXXV (85)	La liste a été approuvée et annexée (L/7463/Add.5) au Protocole de Genève (1994), qui n'est pas entré en vigueur. Elle a maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/519). ⁱⁱⁱ	PM	<p>Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/397).</p> <p>A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/CRI/1). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/153), mais a ultérieurement été retirée (G/MA/TAR/RS/153/Rev.1). Une version révisée a été distribuée (G/MA/TAR/RS/153/Rev.2) et</p>	<p>G/MA/TAR/RS/28 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/196).</p> <p>G/MA/TAR/RS/92 + G/MA/TAR/RS/92 /Corr.1 (ATI) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/462).</p>	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					certifiée (WT/Let/757 + W/Let/757/Corr.1). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/401) et certifiée (WT/Let/1053). Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).		
30	Côte d'Ivoire ^a	LII (52)	Liste établie suivant la troisième Déclaration concernant la rectification et la modification des Listes (1967). Concessions additionnelles accordées dans le Protocole additionnel au Protocole de Genève (1979).	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/171 + G/MA/TAR/RS/171/Corr.1) et certifiée (WT/Let/693). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/245) et certifiée (WT/Let/778). Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/342) et certifiée (WT/Let/961).	Les renseignements sur les ADI communiqués en avril 1995 ont été vérifiés (voir G/C/M/3 + G/C/M/3/Corr.1) en vue de leur incorporation dans un protocole additionnel au Protocole de Marrakech qui n'a pas vu le jour. Ils ont maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/526). ⁱⁱⁱ	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
31	Croatie ^a	CXLVII (147)	Néant	PA (30.11.2000) (WT/Let/348 + WT/Let/359 + WT/Let/360)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH96. A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/HRV/1).		<u>OMC</u> G/SECRET/24. Cette liste a été retirée dans le cadre des procédures prévues à l'article XXIV:6 du GATT applicables à l'élargissement de l'UE des 28. ^{xi}
32	Cuba ^a	IX (9)	Liste annexée (L/7195/Add.1) au Protocole de Genève (1993).	PM	Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/192 + WT/Let/192/Corr.1). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/226 + G/MA/TAR/RS/226/Add.1) et certifiée (WT/Let/803). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/394) et certifiée (WT/Let/1018).	G/RS/9 (autres) figure dans un procès-verbal de rectification (WT/Let/1954).	
33	Chypre ^a	CVII (107)	Néant	PM		G/SP/6 (ADI) – Rectifications approuvées en vue de leur incorporation dans un protocole additionnel au Protocole de	<u>OMC</u> Cette liste a été retirée dans le cadre des procédures prévues à l'article XXIV:6 du GATT

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
						Marrakech qui n'a pas vu le jour. Elles ont maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/532). ⁱⁱⁱ G/MA/TAR/RS/73 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/377).	applicables à l'élargissement des CE des 25. ^{ix}
34	République tchèque ^a	XCII (92)	Protocole d'accession au GATT (19.02.1993).	PM	Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/372). A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/CZE/1).	G/RS/20 (autres) figure dans un procès-verbal de rectification (WT/Let/8). G/MA/TAR/RS/40 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/256). G/MA/TAR/RS/69 (produits pharmaceutiques) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/383).	<u>OMC</u> Cette liste a été retirée dans le cadre des procédures prévues à l'article XXIV:6 du GATT applicables à l'élargissement des CE des 25. ^{ix}
35	République démocratique du Congo ^a	LXVIII (68)	La Liste a été renégociée au cours du Cycle d'Uruguay. Toutes les concessions antérieures ont été remplacées par la Liste issue du	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/170) et certifiée (WT/Let/700). Conformément aux procédures		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
			Cycle d'Uruguay.		révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/244) et certifiée (WT/Let/777). Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/341) et certifiée (WT/Let/960).		
36	Djibouti ^b	CXXXVII (137)	A hérité des concessions reprises dans la section D de la Liste XI – France lorsqu'il a accédé au GATT par voie de succession en 1994.	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/172) et certifiée (WT/Let/701). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/247) et certifiée (WT/Let/780). Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/308) et certifiée (WT/Let/898).		
37	Dominique ^b	CVIII (108)	Néant	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					<p>liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/173 + G/MA/TAR/RS/173/Corr.1) et certifiée (WT/Let/698).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/139) et certifiée (WT/Let/623).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/327) et certifiée (WT/Let/925).</p>		
38	République dominicaine ^a	XXIII (23)	À la suite du retrait d'une demande de dérogation, la liste antérieure au Cycle d'Uruguay ^v a été transposée (G/SECRET/HS/10 + G/SECRET/HS/10/Corr.1) et certifiée (WT/Let/317).	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/218 + G/MA/TAR/RS/218/Corr.1) et certifiée (WT/Let/749).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/219) et certifiée (WT/Let/751).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une</p>	<p>G/SP/3 (ADI) – Rectifications approuvées en vue de leur incorporation dans un protocole additionnel au Protocole de Marrakech qui n'a pas vu le jour.^{vi}</p> <p>G/RS/26 (autres) (des réservesⁱⁱ ont été émises). À la suite de consultations, une nouvelle notification a été distribuée (G/MA/TAR/RS/54) et a fait l'objet d'une certification</p>	A demandé une dérogation pour la renégociation et la transposition dans le SH de sa liste antérieure au Cycle d'Uruguay (G/L/4). À la suite de consultations, la demande a été retirée (voir G/C/M/3).

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					dérogation pour l'introduction des modifications du SH2007 (WT/L/968). Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).	(WT/Let/293). G/MA/TAR/RS/107 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/557).	
39	Équateur ^a	CXXXIII (133)	Néant	PA (21.01.1996) (WT/Let/32 + WT/Let/34 + WT/Let/53)	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/321 et G/MA/TAR/RS/321/Add.1) et certifiée (WT/Let/937). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/302) et certifiée (WT/Let/889).		
40	Égypte ^a	LXIII (63)	La Liste a été renégociée au cours du Cycle d'Uruguay. Toutes les concessions antérieures ont été remplacées par la Liste issue du Cycle d'Uruguay.	PM	La Liste sur feuillets mobiles comprenant les modifications du SH96 a maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/542). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/248) et certifiée (WT/Let/781).	G/MA/TAR/RS/50/ + G/MA/TAR/RS/50/Rev.1 + G/MA/TAR/RS/50/Rev.1 /Corr.1 + G/MA/TAR/RS/50/Rev.1 /Add.1 (feuillets mobiles) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/542). G/MA/TAR/RS/95 (ATI)	<u>GATT (1981-1994)</u> G/SECRET/345 – Processus achevé.

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/397) et certifiée (WT/Let/1038).	a fait l'objet d'une certification (WT/Let/459).	
41	El Salvador ^b	LXXXVII (87)	Liste reprise dans son Protocole d'accession au GATT (13.12.1990). Transposée dans le SH (G/SECRET/HS/1 + G/SECRET/HS/1 /Corr.1 + G/SECRET/HS/1 /Add.1), mais elle n'a pas encore fait l'objet d'une certification du fait de l'existence de réserves. ⁱⁱ Au bénéfice d'une dérogation jusqu'au 30 juin 1995.	PM	La Liste sur feuillets mobiles comprenant les modifications du SH96 a fait l'objet d'une certification (WT/Let/467). A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/SLV/1). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/227 + G/MA/TAR/RS/227/Corr.1) et certifiée (WT/Let/760). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/416) et certifiée (WT/Let/1095). Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).	G/MA/TAR/RS/14 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/320). G/MA/TAR/RS/45 + G/MA/TAR/RS/45 /Add.2 (ATI) (les autorités nationales doivent donner leur approbation). G/MA/TAR/RS/124 + G/MA/TAR/RS/124 /Rev.1 contiennent les résultats du document G/SECRET/27 et ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/595). G/MA/TAR/RS/138 contient les résultats du document G/SECRET/28 et a fait l'objet d'une certification (WT/Let/613).	<u>OMC</u> G/SECRET/27 (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/27/Add.1). G/SECRET/28 (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/28/Add.1 + G/SECRET/28/Add.1 /Corr.1).

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
42	Estonie ^a	CXLIV (144)	Néant	PA (13.11.1999) (WT/Let/300 + WT/Let/311 + WT/Let/313)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH96. A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/EST/1).		<u>OMC</u> Cette liste a été retirée dans le cadre des procédures prévues à l'article XXIV:6 du GATT applicables à l'élargissement des CE des 25. ^{ix}
43	Union européenne ^{vii,viii,ix,x,xi,a}	CLXXIII (173)	Liste des CE des 12 annexée (L/6292/Add.1) au troisième Protocole de Genève (1987). Les modifications du SH92 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/1793).	PM (CE des 12)	<u>CE des 12 (LXXX)</u> Ont présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 (G/SECRET/HS96/3).	<u>CE des 12</u> G/SP/2 (autres) – Additions approuvées en vue de leur incorporation dans un protocole additionnel au Protocole de Marrakech qui n'a pas vu le jour. Elles ont maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/529). ⁱⁱⁱ G/MA/TAR/RS/6 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/101).	<u>CE des 12</u> <u>GATT (1981-1994)</u> G/SECRET/333 – Retrait ultérieur. G/SECRET/336 + G/SECRET/336/Add.1 – Renégociation engagée après une procédure de groupe spécial (DS28/2). Un accord bilatéral a été conclu avec une partie contractante (situation incertaine). G/SECRET/343 a abouti à un accord-cadre sur les bananes qui a par la suite été inclus dans le Protocole de Marrakech. ^{xii}

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					<p><u>CE des 15 (CXL)</u></p> <p>Ont présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/EEC/1); actuellement au bénéfice d'une dérogation (WT/L/873).</p>	<p><u>CE des 15</u></p> <p>G/MA/TAR/RS/16 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/156).</p> <p>G/MA/TAR/RS/30 (boissons alcooliques distillées) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/178).</p> <p>G/MA/TAR/RS/47 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/261).</p> <p>G/L/65 + Rev.1/Add.4 (produits pharmaceutiques) a été certifié dans le cadre de la liste CXL des CE des 15 (WT/Let/666).</p> <p>G/MA/TAR/RS/74 (ATI) a été certifiée (WT/Let/667).</p> <p>G/MA/TAR/RS/80 qui contient les résultats du document G/SECRET/11 a été certifié (WT/Let/668).</p>	<p><u>OMC</u></p> <p><u>CE des 15</u></p> <p>G/SECRET/347 se rapportait à l'origine à la Liste LXXX des CE des 12, mais le processus a par la suite été poursuivi par les CE des 15 après l'élargissement (rapport bilatéral figurant sous la cote G/SECRET/347/Add.1).</p> <p>G/L/65 + G/L/65/Rev.1 + G/L/65/Rev.1/Add.1 + G/L/65/Rev.1/Add.2 + G/L/65/Rev.1/Add.2 /Corr.1 + G/L/65/Rev.1/Add.3 + G/L/65/Rev.1/Add.4 + G/L/65/Rev.1/Add.5. La Liste CXL distribuée pour la CE des 15 a été certifiée (WT/Let/666).</p> <p>G/SECRET/11 – Processus achevé (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/11/Add.1).</p> <p>G/SECRET/15 – Processus achevé; deux rapports bilatéraux ont</p>

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					<p align="center"><u>UE des 25 (CLXXIII)</u></p> <p>Une liste transposée dans le SH2002, y compris les résultats attribuables à l'élargissement et à certaines renégociations au titre de l'article XXVIII, a été distribuée (G/MA/TAR/RS/357 + G/MA/TAR/RS/357/Corr.1). Des réservesⁱⁱ ont été émises.</p>	<p>G/MA/TAR/RS/90 qui contient les résultats du document G/SECRET/15 a été certifié (WT/Let/669).</p> <p>G/MA/TAR/RS/297 qui contient les résultats du document G/SECRET/22^{xiii} a fait l'objet d'une certification (WT/Let/868).</p>	<p>été distribués sous la cote G/SECRET/15/Add.1.</p> <p>G/SECRET/18 – Processus achevé (rapport final et accords bilatéraux reproduits sous la cote G/SECRET/18/Add.3).</p> <p>G/SECRET/22 + G/SECRET/22/Add.1 a trait aux procédures spéciales prévues à l'annexe du document WT/MIN(01)/15. Accord conclu au titre de l'Accord de Genève sur le commerce des bananes.^{xiii}</p> <p align="center"><u>UE des 25</u></p> <p>La Liste CXL a été retirée par le document G/SECRET/20 + G/SECRET/20/Add.1 dans le cadre des procédures prévues aux articles XXIV:6 et XXVIII du GATT applicables à l'élargissement de l'UE des 25.</p> <p>Rapports final reproduit sous la cote</p>

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
							<p>G/SECRET/20/Add.8.^{ix,xiii} G/SECRET/25 – Processus achevé (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/25/Add.1).</p> <p style="text-align: center;"><u>UE des 27</u></p> <p>G/SECRET/26 + G/SECRET/26/Corr.1 + G/SECRET/26/Rev.1 – Engagement de procédures au titre des articles XXIV:6 et XXVIII pour l'élargissement de l'UE des 27.^{x,xiii} (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/26/Add.1).</p> <p>G/SECRET/30 – Processus achevé (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/30/Add.1).</p> <p>G/SECRET/32 – Processus achevé (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/32/Add.1).</p>

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					UE des 28		UE des 28
					<p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2002 (WT/L/967).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2007 (WT/L/968).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>		G/SECRET/35 – Engagement de procédures au titre des articles XXIV: 6 et XXVIII du GATT pour l'élargissement de l'UE des 28. ^{xi}
44	Fidji ^a	CIX (109)	Néant	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/174) et certifiée (WT/Let/703).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/134) et certifiée (WT/Let/605).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/343)</p>		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
45	Gabon ^a	XLVII (47)	Le Gabon n'a pas reconnu la liste existante lorsqu'il a accédé au GATT par voie de succession en 1963 (IBDD, S12/75).	PM	<p>et certifiée (WT/Let/963).</p> <p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/175) et certifiée (WT/Let/704).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/249) et certifiée (WT/Let/782).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/328) et certifiée (WT/Let/926).</p>	Les renseignements sur les ADI communiqués en avril 1995 ont été vérifiés (voir G/C/M/3 + G/C/M/3/Corr.1) en vue de leur incorporation dans un protocole additionnel au Protocole de Marrakech qui n'a pas vu le jour. Ils ont maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/521). ⁱⁱⁱ	<u>OMC</u> G/SECRET/36 et G/SECRET/36/Corr.1 – Demandes d'engagement de procédures au titre de l'article XXVIII:4 du GATT, accordées par le Conseil du commerce des marchandises le 18 octobre 2013. Voir aussi G/SECRET/36/Add.1 et G/SECRET/36/Add.2. Renégociation achevée (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/36/Add.3).
46	Gambie ^b	CX (110)	Néant	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/176) et certifiée (WT/Let/705).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/250) et certifiée (WT/Let/783).</p>		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/316) et certifiée (WT/Let/905).		
47	Géorgie ^a	CXLV (145)	Néant	PA (14.06.2000) (WT/Let/312 + WT/Let/314 + WT/Let/319 + WT/Let/327 + WT/Let/341)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH96. Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/129) et certifiée (WT/Let/600). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/386) et certifiée (WT/Let/1013).		
48	Ghana ^a	CXI (111)	Néant	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/177) et certifiée (WT/Let/706). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/251) et certifiée (WT/Let/784).		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/317) et certifiée (WT/Let/906).		
49	Grenade ^b	CXXVII (127)	Néant	PA ^c (22.02.1996) (WT/Let/59 + WT/Let/61)	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/178) et certifiée (WT/Let/707).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/252) et certifiée (WT/Let/785).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/329) et certifiée (WT/Let/927).</p>	G/MA/TAR/RS/91, qui contenait les résultats du document G/SECRET/16, a fait l'objet d'une certification (WT/Let/445).	<u>OMC</u> G/SECRET/14 contenait une demande d'autorisation au CCM à l'effet d'engager des négociations au titre de l'article XXVIII, mais a été retiré et remplacé par les documents G/SECRET/16 + G/SECRET/16/Corr.1 + G/SECRET/16/Add.1. La Grenade a fait savoir dans le document G/SECRET/16/Add.2 que ces négociations avaient été achevées.
50	Guatemala ^a	LXXXVIII (88)	Liste établie dans le cadre de son Protocole d'accession au GATT (28.02.1991) et transposée dans le SH. A fait l'objet d'une certification (WT/Let/271). ^{xiv}	PM	<p>La liste sur feuillets mobiles comprenant les modifications du SH96 a fait l'objet d'une certification (WT/Let/489).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/216 +</p>	G/MA/TAR/RS/105 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/544). G/MA/TAR/RS/292 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/847).	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					<p>G/MA/TAR/RS/216/Corr.1) et certifiée (WT/Let/748).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/344) et certifiée (WT/Let/964).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>	G/MA/TAR/RS/424 (Expansion de l'ATI) a été distribué.	
51	Guinée ^a	CXXXVI (136)	A hérité des concessions reprises dans la section C de la Liste XI – France lorsqu'elle a accédé au GATT par voie de succession en 1994 (L/7606).	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/179) et certifiée (WT/Let/708).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/253) et certifiée (WT/Let/786).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/345) et certifiée (WT/Let/965).</p>		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
52	Guinée-Bissau ^a	CXXX (130)	Néant	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/180) et certifiée (WT/Let/709).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/254) et certifiée (WT/Let/787).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/309) et certifiée (WT/Let/899).</p>		
53	Guyana ^b	CXII (112)	Néant	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/181) et certifiée (WT/Let/710).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/255) et certifiée (WT/Let/788).</p>		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/330) et certifiée (WT/Let/928).		
54	Haïti ^a	XXVI (26)	Liste établie dans le cadre du Protocole d'Annecy (1949). Concessions additionnelles reprises dans les Protocoles de Torquay (1951) et de Genève (1956 et 1962). Un projet de liste codifiée a été présenté par Haïti (L/4794) en 1979 mais n'a pas été certifié. D'autres concessions figurent dans le Protocole additionnel au Protocole de Genève (1979).	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/182) et certifiée (WT/Let/711). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/256) et certifiée (WT/Let/791). Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/346) et certifiée (WT/Let/966).		Concessions antérieures au Cycle d'Uruguay renégociées en 1961-1962 (G/SECRET/147 + G/SECRET/Add.1 + G/SECRET/Add.2 + G/SECRET/Add.3 + G/SECRET/Add.4 + G/SECRET/Add.5 + G/SECRET/Add.6 + G/SECRET/Add.7 + G/SECRET/Add.8 + G/SECRET/Add.9).
55	Honduras ^b	XCV (95)	Protocole d'accession au GATT (02.03.1994).	PM	La Liste sur feuillets mobiles comprenant les modifications du SH96 a fait l'objet d'une certification (WT/Let/403).	G/MA/TAR/RS/101 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/511 + WT/Let/511/Corr.1).	<u>OMC</u> G/SECRET/21 (rapport final reproduit sous la cote

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					<p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/144) et certifiée (WT/Let/634).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/347) et certifiée (WT/Let/967).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>	<p>G/MA/TAR/RS/104 contient les résultats du document G/SECRET/21 et a fait l'objet d'une certification (WT/Let/540).</p> <p>G/MA/TAR/RS/323 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/921).</p>	G/SECRET/21/Add.1).
56	Hong Kong, Chine ^b	LXXXII (82)	Liste annexée (L/6222/Add.1) au deuxième Protocole de Genève (1987).	PM	<p>Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/76).</p> <p>A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/HKG/1); conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/116 + G/MA/TAR/RS/116/Corr.1) et certifiée (WT/Let/584).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007,</p>	<p>G/MA/TAR/RS/9 (concessions) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/171).</p> <p>G/MA/TAR/RS/21 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/160).</p> <p>G/MA/TAR/RS/37 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/252).</p> <p>G/MA/TAR/RS/72 (concessions) a fait l'objet d'une</p>	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					<p>une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/383) et certifiée (WT/Let/1010).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>	<p>certification (WT/Let/384).</p> <p>G/MA/TAR/RS/399 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/1035).</p> <p>G/MA/TAR/RS/426 et G/MA/TAR/RS/426 /Corr.1 (Expansion de l'ATI) ont été distribués.</p>	
57	Hongrie ^a	LXXI (71)	Liste annexée (L/7195/Add.2) au Protocole de Genève (1993).	PM	<p>Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/264).</p> <p>A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/HUN/1).</p>	<p>G/RS/19 (autres) figure dans un procès-verbal de rectification (WT/Let/8).</p> <p>G/MA/TAR/RS/84 + G/MA/TAR/RS/84 /Corr.1 (concessions) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/441).</p>	<p><u>GATT (1981-1994)</u></p> <p>G/SECRET/335 (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/335/Add.1).</p> <p><u>OMC</u></p> <p>G/SECRET/3. Cette liste a été retirée dans le cadre des procédures prévues à l'article XXIV:6 du GATT applicables à l'élargissement des CE des 25.^{ix}</p>
58	Islande ^a	LXII (62)	Liste annexée (L/6987/Add.3) au Protocole de Genève (1992).	PM	<p>La Liste sur feuillets mobiles comprenant les modifications du SH96 a fait l'objet d'une certification (WT/Let/477).</p> <p>A présenté une liste des positions</p>	G/MA/TAR/RS/22 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/159).	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					<p>tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/ISL/1).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/374) et certifiée (WT/Let/1003).</p>		
59	Inde ^a	XII (12)	La Liste a été approuvée et annexée (L/7463/Add.2) au Protocole de Genève (1994), qui n'est pas entré en vigueur. Elle a maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/517). ⁱⁱⁱ	PM	<p>Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/340).</p> <p>A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/IND/1).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/301) et certifiée (WT/Let/886).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/409) et certifiée (WT/Let/1072).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>	<p>G/MA/TAR/RS/24 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/181).</p> <p>G/MA/TAR/RS/63 + G/MA/TAR/RS/63/Add.1 + G/MA/TAR/RS/63/Corr.1 + G/MA/TAR/RS/63/Rev.1 (autres) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/374).</p> <p>G/MA/TAR/RS/66 contient les résultats du document G/SECRET/8, a fait l'objet d'une certification (WT/Let/440).</p> <p>G/MA/TAR/RS/67 + G/MA/TAR/RS/67/Rev.1 (textiles) ont fait l'objet d'une certification</p>	<p><u>GATT (1981-1994)</u></p> <p>G/SECRET/342 (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/342/Add.1).</p> <p><u>OMC</u></p> <p>G/SECRET/8 – Processus achevé (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/8/Add.1).</p>

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
						(WT/Let/374).	
60	Indonésie ^a	XXI (21)	Liste annexée (L/6987/Add.1) au Protocole de Genève (1992).	PM	Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/318).	G/MA/SP/1 + G/MA/SP/1/Add.1 (autres) ont été approuvés en vue de leur incorporation dans un protocole additionnel au Protocole de Marrakech qui n'a pas vu le jour. Elles ont maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/541). ⁱⁱⁱ G/RS/21 (autres) (des réserves ⁱⁱ ont été émises). À la suite de consultations, une nouvelle notification G/MA/TAR/RS/39 (autres) a été distribuée et a fait l'objet d'une certification (WT/Let/255). G/MA/TAR/RS/23 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/157).	<u>GATT (1981-1994)</u> G/SECRET/281 – Processus achevé (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/281/Add.4).
61	Israël ^a	XLII (42)	La liste antérieure au Cycle d'Uruguay a été transposée dans le SH	PM	Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/554).	G/MA/TAR/RS/25 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/174).	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
			<p>(G/SECRET/HS/31 + G/SECRET/HS/31 /Add.1) et certifiée (WT/Let/553).</p> <p>Par la suite, les corrections apportées à la liste transposée ont été distribuées (G/MA/TAR/RS/322).</p>		<p>Une nouvelle liste codifiée selon le SH1996 a été distribuée (G/MA/TAR/RS/322) et certifiée (WT/Let/932).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/407) et certifiée (WT/Let/1070).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2007 (WT/L/968).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>	<p>G/MA/TAR/RS/78 (Annexe 5 de l'Accord sur l'agriculture) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/882).</p> <p>G/MA/TAR/RS/322 reproduit les corrections apportées à la liste datant d'avant le Cycle d'Uruguay (WT/Let/553), la liste du Cycle d'Uruguay et les modifications du SH1996 (WT/Let/554).</p>	
62	Jamaïque ^b	LXVI (66)	La liste antérieure au Cycle d'Uruguay a été transposée dans le SH et certifiée (WT/Let/257).	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/183) et certifiée (WT/Let/712).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/110) et certifiée (WT/Let/560).</p>		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/387) et certifiée (WT/Let/1014).		
63	Japon ^a	XXXVIII (38)	Liste annexée (L/6112/Add.1) au premier Protocole de Genève (1987). Modifications du SH92 distribuées sous la cote G/SECRET/C/HS/7 et approuvées (voir TAR/M/35).	PM	Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/67 + WT/Let/94). A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/JAP/1 + G/SECRET/HS02/JAP/1/Corr.1 + G/SECRET/HS02/JAP/1/Corr.2); conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/145) et certifiée (WT/Let/644 + WT/Let/644/Corr.1 + WT/Let/820).	G/RS/6 (autres) figure dans un procès-verbal de rectification (Let/1953). G/RS/7 (produits pharmaceutiques) figure dans un procès-verbal de certification (Let/1953). G/MA/TAR/RS/10 + G/MA/TAR/RS/10 /Corr.1 (produits pharmaceutiques) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/138 + WT/Let/145). G/MA/TAR/RS/12 + G/MA/TAR/RS/12 /Corr.1 (ATI) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/138 + WT/Let/145). G/MA/TAR/RS/55 + G/MA/TAR/RS/55 /Corr.1 +	<u>GATT (1981-1994)</u> G/SECRET/319 – Processus achevé (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/319/Add.3) G/SECRET/328 – Processus achevé (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/328/Add.2)

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
						<p>G/MA/TAR/RS/55 /Corr.2 (produits pharmaceutiques) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/322 + WT/Let/343). G/MA/TAR/RS/57 (Annexe 5 de l'Accord sur l'agriculture) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/362 + WT/Let/412). G/MA/TAR/RS/114 (produits pharmaceutiques) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/568) et été remplacé ultérieurement par G/MA/TAR/RS/136 qui a fait l'objet d'une certification (WT/Let/610 + WT/L/625). G/MA/TAR/RS/291 + G/MA/TAR/RS/291 /Corr.1 (produits pharmaceutiques) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/835 + WT/Let/864).</p>	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
						G/MA/TAR/RS/423 (Expansion de l'ATI) a été certifié (WT/Let/1144), mais prendra effet après l'achèvement des procédures internes du Japon.	
64	Jordanie ^a	CXLVIII (148)	Néant	PA (11.04.2000) (WT/Let/323 + WT/Let/333 + WT/Let/335)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH96. Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/115 + G/MA/TAR/RS/115/Corr.1) et certifiée (WT/Let/586). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/378) et certifiée (WT/Let/1007).		
65	Kazakhstan ^a	CLXXII (172)	Néant	PA (27.07.2015) (WT/Let/1057)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH2007.		
66	Kenya ^a	CXIII (113)	Néant	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/184) et certifiée (WT/Let/713).		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/257) et certifiée (WT/Let/789). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/388) et certifiée (WT/Let/1021).		
67	Corée, République de ^a	LX (60)	Liste annexée (L/6222/Add.6) au deuxième Protocole de Genève (1987). Les modifications du SH92 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/1793).	PM	Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/339). A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/KOR/1); conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/220 + G/MA/TAR/RS/220/Add.1 + G/MA/TAR/RS/220/Add.2) et certifiée (WT/Let/804). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/420) et certifiée (WT/Let/1099).	G/MA/TAR/RS/33 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/249). G/MA/TAR/RS/56 + G/MA/TAR/RS/56 /Corr.1 (autres) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/302). G/MA/TAR/RS/71 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/376 + WT/Let/392). G/MA/TAR/RS/98 (Annexe 5 de l'Accord sur l'agriculture) a fait l'objet d'une certification	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ⁱ
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).	(WT/Let/492 et WT/Let/504). G/MA/TAR/RS/126 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/596). G/MA/TAR/RS/396 (Annexe 5 de l'Accord sur l'agriculture) – En cours. Des réserves ⁱⁱ ont été émises.	
68	Koweït, État du ^a	CXIV (114)	Néant	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/185) et certifiée (WT/Let/714). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/140) et certifiée (WT/Let/627). Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/306) et certifiée (WT/Let/896).	G/MA/TAR/RS/222 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/752).	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
69	République kirghize ^a	CXLII (142)	Néant	PA (20.12.1998) (WT/Let/245 + WT/Let/262 + WT/Let/296)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH96. Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/133) et certifiée (WT/Let/604). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/379) et certifiée (WT/Let/1008).		<u>OMC</u> G/SECRET/38 – Des procédures ont été engagées au titre des articles XXIV: 6 et XXVIII du GATT afin de tenir compte de l'adhésion de la République kirghize à l'Union économique eurasiennne.
70	République démocratique populaire lao ^b	CLXVII (167)	Néant	PA (02.02.2013) (WT/Let/869 + WT/Let/872 + WT/Let/876)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH2002. Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/384) et certifiée (WT/Let/1019).		
71	Lettonie ^a	CXLIII (143)	Néant	PA (10.02.1999) (WT/Let/246 + WT/Let/281 + WT/Let/298)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH96. A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/LVA/1).	G/MA/TAR/RS/58 + G/MA/TAR/RS/58 /Corr.1 (liste en vue de l'accession révisée) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/321).	<u>OMC</u> Cette liste a été retirée dans le cadre des procédures prévues à l'article XXIV: 6 du GATT applicables à l'élargissement des CE des 25. ^{ix}

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
72	Lesotho ^a	CXV (115)	Néant	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/186) et certifiée (WT/Let/715).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/224) et certifiée (WT/Let/755).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/318) et certifiée (WT/Let/907).</p>		
73	Lituanie ^a	CL (150)	Néant	PA (31.05.2001) (WT/Let/364 + WT/Let/378 + WT/Let/380 + WT/Let/380 /Corr.1 + WT/Let/389 + WT/Let/393)	A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/LTU/1).	Des rectifications apportées au Protocole d'accession de la Lituanie figurent dans un procès-verbal de rectification (WT/Let/380 + WT/Let/380/Corr.1 + WT/Let/389).	<u>OMC</u> Cette liste a été retirée dans le cadre des procédures prévues à l'article XXIV:6 du GATT applicables à l'élargissement des CE des 25. ^{ix}
74	Macao, Chine ^b	LXXXIX (89)	La Liste distribuée sous la cote L/7023 n'a pas fait l'objet d'une certification. La Liste a également	PM	<p>Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/269).</p> <p>A présenté une liste des positions</p>	G/MA/TAR/RS/27 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/177). G/MA/TAR/RS/35	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
			été prise en considération dans le cadre du Cycle d'Uruguay.		<p>tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/MAC/1).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/111) et certifiée (WT/Let/561).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/389) et certifiée (WT/Let/1022).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>	<p>(produits pharmaceutiques) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/251).</p> <p>G/MA/TAR/RS/79 (produits pharmaceutiques) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/405).</p> <p>G/MA/TAR/RS/137 (produits pharmaceutiques) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/614).</p> <p>G/MA/TAR/RS/228 (produits pharmaceutiques) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/762).</p>	
75	Madagascar ^a	LI (51)	Liste établie suivant la deuxième Déclaration concernant la rectification et la modification des Listes (1964).	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/187) et certifiée (WT/Let/716).</p> <p>Conformément aux procédures</p>		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/258) et certifiée (WT/Let/790). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/362) et certifiée (WT/Let/988).		
76	Malawi ^a	LVIII (58)	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay transposée dans le SH et certifiée (WT/Let/167).	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/188) et certifiée (WT/Let/717). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/259) et certifiée (WT/Let/792). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/363) et certifiée (WT/Let/989).		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
77	Malaisie ^a	XXXIX (39)	Liste annexée (L/7195/Add.3) au Protocole de Genève (1993).	PM	<p>Les modifications apportées à la liste à la suite de la mise en application du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/498).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/260) et certifiée (WT/Let/793).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2007 (WT/L/968).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>	G/MA/TAR/RS/29 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/176).	
78	Maldives ^a	CXVI (116)	Néant	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/189) et certifiée (WT/Let/718).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/261) et certifiée (WT/Let/794).</p>		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accèsion (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/410) et certifiée (WT/Let/1073).		
79	Mali ^a	XCIV (94)	A hérité des concessions reprises dans la section C de la Liste XI – France lorsqu'il a accédé au GATT par voie de succession le 11.01.1993 (L/7166).	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/190) et certifiée (WT/Let/719). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/262) et certifiée (WT/Let/799). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/364) et certifiée (WT/Let/990).		
80	Malte ^a	CXVII (117)	Néant	PM	Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/315).	G/SP/4 (ADI) – Rectifications approuvées en vue de leur incorporation dans un protocole additionnel au Protocole de Marrakech qui n'a pas vu le jour. Elles ont	<u>OMC</u> Cette liste a été retirée dans le cadre des procédures prévues à l'article XXIV: 6 du GATT applicables à l'élargissement des CE

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
						maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/533). ⁱⁱⁱ G/RS/15 (autres) figure dans un procès-verbal de rectification (Let/1954). G/RS/23 (ADI et autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/22).	des 25. ^{ix}
81	Mauritanie ^a	L (50)	Liste établie suivant la deuxième Déclaration concernant la rectification et la modification des Listes (1964).	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/191) et certifiée (WT/Let/720). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/263) et certifiée (WT/Let/795). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/365) et certifiée (WT/Let/991).		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
82	Maurice ^a	CXVIII (118)	Néant	PM	<p>Les modifications apportées à la liste à la suite de la mise en application du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/337).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/120) et certifiée (WT/Let/588).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/331) et certifiée (WT/Let/929).</p>	<p>G/MA/TAR/RS/60 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/334).</p> <p>G/MA/TAR/RS/62 (SH96) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/337).</p>	
83	Mexique ^a	LXXVII (77)	La Liste a été approuvée et annexée (L/7463/Add.3) au Protocole de Genève (1994), qui n'est pas entré en vigueur. Elle a maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/518). ⁱⁱⁱ	PM	<p>Les modifications apportées à la liste à la suite de la mise en application du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/404).</p> <p>A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/MEX/1).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/294) et certifiée (WT/Let/862).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des</p>	G/MA/TAR/RS/7 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/122).	<u>GATT (1981-1994)</u> G/SECRET/330 (situation incertaine).

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					modifications du SH2007 (WT/L/968) Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).		
84	Moldova, République de ^a	CLI (151)	Néant	PA (26.07.2001) (WT/Let/395 + WT/Let/399 + WT/Let/410)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH96. Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/264) et certifiée (WT/Let/800). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/390) et certifiée (WT/Let/1023).	G/MA/TAR/RS/150 contient les résultats du document G/SECRET/31 et a fait l'objet d'une certification (WT/Let/655).	<u>OMC</u> G/SECRET/31 + G/SECRET/31/Corr.1 – Processus achevé (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/31/Add.1).
85	Mongolie ^a	CXXXIV (134)	Néant	PA (29.01.1997) (WT/Let/100 + WT/Let/109 + WT/Let/130)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH96. Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/121) et certifiée (WT/Let/589). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires	Les rectifications apportées au Protocole d'accession figurent dans un procès-verbal de rectification (WT/Let/115 + WT/Let/125).	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/366) et certifiée (WT/Let/993).		
86	Monténégro ^a	CLXVI (166)	Néant	PA (29.04.2012) (WT/Let/842 + WT/Let/849 + WT/Let/857)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH2007.	G/MA/TAR/RS/296 (ATI) a fait l'objet d'une certification. G/MA/TAR/RS/427 (Expansion de l'ATI) a été distribué.	
87	Maroc ^a	LXXXI (81)	Liste reprise dans son Protocole d'accession au GATT (19.02.1987). Transposée dans le SH et certifiée (WT/Let/168).	PM	La Liste sur feuillets mobiles comprenant les modifications du SH96 a fait l'objet d'une certification (WT/Let/497). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/152) et certifiée (WT/Let/665).		<i>GATT (1981-1994)</i> L/6326 + L/6326/Add.1 (situation incertaine).
88	Mozambique ^a	CXIX (119)	Néant	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/192) et certifiée (WT/Let/721). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/265) et certifiée (WT/Let/796).		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/310) et certifiée (WT/Let/900).		
89	Myanmar ^a	IV (4)	Sixième Certification de changements apportés aux Listes (1988).	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/193) et certifiée (WT/Let/722).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/266) et certifiée (WT/Let/801).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/348) et certifiée (WT/Let/968).</p>		
90	Namibie ^a	XC (90)	Néant	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/194) et certifiée (WT/Let/723).</p> <p>Conformément aux procédures</p>		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/267) et certifiée (WT/Let/797). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/402) et certifiée (WT/Let/1056).		
91	Népal ^a	CLVII (157)	Néant	PA (23.04.2004) (WT/Let/449 + WT/Let/464)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH2002. Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/349) et certifiée (WT/Let/969).		
92	Nouvelle-Zélande ^a	XIII (13)	Liste annexée (L/6112/Add.3) au premier Protocole de Genève (1987).	PM	Les modifications apportées à la liste à la suite de la mise en application du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/458 + WT/Let/458/Corr.1). A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/NZL/1); conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/221) et certifiée (WT/Let/750).	G/RS/1 (autres) figure dans un procès-verbal de rectification (Let/1954). G/MA/TAR/RS/44 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/295). G/MA/TAR/RS/53 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/295).	<u>GATT (1981-1994)</u> G/SECRET/275 (situation incertaine). G/SECRET/289 (situation incertaine). G/SECRET/290 (situation incertaine). Le document G/SECRET/313 annonçait l'intention de relever le niveau de certains droits pour une

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2007 (WT/L/968). Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).		période de trois ans. G/SECRET/329 + G/SECRET/329/Rev.1 (situation incertaine).
93	Nicaragua ^b	XXIX (29)	Au bénéfice d'une dérogation (WT/L/467) pour l'établissement d'une nouvelle liste fondée sur le SH. ^{xv} La documentation a été distribuée sous la cote G/SECRET/HS/3, mais n'a pas fait l'objet d'une certification du fait de l'existence de réserves. ⁱⁱ	PM	Les modifications apportées à la liste à la suite de la mise en application du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/460). A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/NIC/1); conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/147) et certifiée (WT/Let/642). Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/350) et certifiée (WT/Let/970).	G/MA/TAR/RS/102 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/512).	
94	Niger ^a	LIII (53)	Liste établie suivant la Troisième Déclaration concernant la rectification et la	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
			modification des Listes (1967).		(G/MA/TAR/RS/195) et certifiée (WT/Let/724). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/268) et certifiée (WT/Let/798). Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/351) et certifiée (WT/Let/971).		
95	Nigéria ^a	XLIII (43)	Liste reprise dans la Sixième Certification de changements apportés aux Listes (1988).	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/196) et certifiée (WT/Let/725). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/141) et certifiée (WT/Let/628). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/391) et certifiée		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
96	Norvège ^a	XIV (14)	Liste annexée (L/6112/Add.2) au premier Protocole de Genève (1987). Les modifications du SH92 ont fait l'objet d'une certification (Let/1793).	PM	(WT/Let/1015). La Liste sur feuillets mobiles comprenant les modifications du SH96 a fait l'objet d'une certification (WT/Let/466). A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/NOR/1 + G/SECRET/HS02/NOR/1/Rev.1); conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/225) et certifiée (WT/Let/756). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/418) et certifiée (WT/Let/1097). Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).	G/RS/2 (autres) figure dans un procès-verbal de rectification (WT/Let/1954). G/MA/TAR/RS/5 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/479). G/MA/TAR/RS/15 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/153). G/MA/TAR/RS/81 (produits pharmaceutiques) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/416). G/MA/TAR/RS/86 (produits pharmaceutiques) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/442). G/MA/TAR/RS/148 (produits pharmaceutiques) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/654).	<u>GATT (1981-1994)</u> G/SECRET/297: certains accords bilatéraux ont été indiqués dans le document G/SECRET/297/Add.1 (situation incertaine).

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ⁱ
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
						G/MA/TAR/RS/414 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/1089). G/MA/TAR/RS/429 (Expansion de l'ATI) a été distribué.	
97	Oman ^b	CXLIX (149)	Néant	PA (09.11.2000) (WT/Let/357 + WT/Let/369)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH96. Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/122) et certifiée (WT/Let/590). Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/352) et certifiée (WT/Let/972).		
98	Pakistan ^a	XV (15)	Procède à la renégociation de sa liste antérieure au Cycle d'Uruguay en relation avec la mise en application du SH. ^{xvi}	PM	La Liste sur feuillets mobiles comprenant les modifications du SH96 a fait l'objet d'une certification (WT/Let/499). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/149) et certifiée (WT/Let/653). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007,	G/SP/10 (des réserves ⁱⁱ ont été émises). En conséquence, une révision a été distribuée sous la cote G/MA/SP/2 (autres) et a été approuvée en vue de son incorporation dans un protocole additionnel à l'Accord de Marrakech qui n'a pas vu le jour. Elle fait maintenant l'objet d'une certification	<u>GATT (1981-1994)</u> G/SECRET/304, accord bilatéral indiqué dans le document G/SECRET/304/Add.1.

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					<p>une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/392) et certifiée (WT/Let/1016).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>	<p>(WT/Let/530).ⁱⁱⁱ</p> <p>G/MA/TAR/RS/61 + G/MA/TAR/RS/61 /Corr.1 (autres) (des réservesⁱⁱ ont été émises).</p> <p>G/MA/TAR/RS/83 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/424).</p> <p>G/MA/TAR/RS/94 + G/MA/TAR/RS/94/Add.1 + G/MA/TAR/RS/94 /Add.2 (concessions) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/502).</p>	
99	Panama ^a	CXLI (141)	Néant	<p>PA (06.09.1997) (WT/Let/114 + WT/Let/133 + WT/Let/161)</p>	<p>Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH92.</p> <p>A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 (G/SECRET/HS96/48 + G/SECRET/HS96/48/Add.1 + G/SECRET/HS96/48/Rev.1 + G/SECRET/HS96/48/Rev.1 /Corr.1 + G/SECRET/HS96/48/Rev.1 /Corr.2 + G/SECRET/HS96/48/Rev.2) qui a été certifiée (WT/Let/648).</p> <p>Conformément aux procédures</p>	<p>G/MA/TAR/RS/290 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/834).</p> <p>G/MA/TAR/RS/304 contient les résultats du document G/SECRET/33 et a fait l'objet d'une certification (WT/Let/891).</p>	<p><u>OMC</u></p> <p>G/SECRET/33 – Processus achevé (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/33/Add.1).</p>

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/289) et certifiée (WT/Let/827). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/380) et certifiée (WT/Let/1011).		
100	Papouasie-Nouvelle-Guinée ^a	CXXXVIII (138)	Néant	PA (09.06.1996) ^c (WT/Let/63 + WT/Let/84)	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/197) et certifiée (WT/Let/726). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/269) et certifiée (WT/Let/802). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/393) et certifiée (WT/Let/1017).		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
101	Paraguay ^a	XCI (91)	Protocole d'accession au GATT (30.06.1993).	PM	La liste complète comprenant les modifications du SH96 a été distribuée (G/SECRET/HS96/29 + G/SECRET/HS96/29/Rev.1) et certifiée (WT/Let/574). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/270) et certifiée (WT/Let/805).		
102	Pérou ^a	XXXV (35)	La Liste a été renégociée au cours du Cycle d'Uruguay. Toutes les concessions antérieures ont été remplacées par la Liste issue du Cycle d'Uruguay.	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/198) et certifiée (WT/Let/727). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/271) et certifiée (WT/Let/806). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/373) et certifiée (WT/Let/1002).	G/MA/TAR/RS/146 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/640).	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
103	Philippines ^a	LXXV (75)	Liste annexée (L/6987/Add.2) au Protocole de Genève (1992).	PM	<p>La Liste sur feuillets mobiles comprenant les modifications du SH96 a fait l'objet d'une certification (WT/Let/402).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2007 (WT/L/968).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>	<p>Une partie du document G/RS/5 et le document G/RS/10 + G/RS/10/Add.1 (autres) figurent dans un procès-verbal de rectification (WT/Let/1951). D'autres parties restent non certifiées (des réservesⁱⁱ ont été émises).</p> <p>G/MA/TAR/RS/36 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/303).</p> <p>G/MA/TAR/RS/93 contient les résultats du document G/SECRET/9 (des réservesⁱⁱ ont été émises).</p> <p>G/MA/TAR/RS/99 + G/MA/TAR/RS/99/Rev.1 (Annexe 5 de l'Accord sur l'agriculture) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/562).</p> <p>G/MA/TAR/RS/395 (Annexe 5 de l'Accord sur l'agriculture) a été</p>	<p><u>OMC</u></p> <p>G/SECRET/9 – Processus achevé (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/9/Add.3).</p>

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
						certifié (WT/Let/1024). G/MA/TAR/RS/421 (ATI) a été certifié (WT/Let/1101). G/MA/TAR/RS/430 (Expansion de l'ATI) a été distribué.	
104	Pologne ^a	LXV (65)	Liste reprise dans la sixième Certification de changements apportés aux Listes (1988).	PM	Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/268). A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/POL/1).	G/MA/TAR/RS/32 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/381).	<u>OMC</u> Cette liste a été retirée dans le cadre des procédures prévues à l'article XXIV:6 applicables à l'élargissement des CE des 25. ^{ix}
105	Qatar ^a	CXXXI (131)	Néant	PA (13.01.1996) ^c (WT/Let/46 + WT/Let/64)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH96. Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/109) et certifiée (WT/Let/559). Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/353) et remplacée ultérieurement (G/MA/TAR/RS/353/Rev.1) et certifiée (WT/Let/1068).	G/MA/TAR/RS/358 (ATI) a été certifié (WT/Let/983).	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
106	Roumanie ^a	LXIX (69)	La liste antérieure au Cycle d'Uruguay a été transposée dans une liste codifiée sur feuillets mobiles établie sur la base du SH et a fait l'objet d'une certification (WT/Let/1911).	PM	Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/265). A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/ROM/1).	G/RS/14 (autres) figure dans un procès-verbal de rectification (WT/Let/1954). G/RS/27 (autres) figure dans un procès-verbal de rectification (WT/Let/8). G/MA/TAR/RS/46 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/260).	<u>GATT (1981-1994)</u> G/SECRET/339 (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/339/Add.1). Cette liste a été retirée dans le cadre des procédures prévues à l'article XXIV:6 du GATT applicables à l'élargissement des CE des 27.*
107	Fédération de Russie ^a	CLXV (165)	Néant	PA (22.08.2012) (WT/Let/840 + WT/L/860)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH2007. Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).	G/MA/TAR/RS/406 (autres) a été distribué et des réserves ⁱⁱ ont été émises.	
108	Rwanda ^a	LVI (56)	Liste établie suivant la Troisième Déclaration concernant la rectification et la modification des Listes (1967).	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/199) et certifiée (WT/Let/728). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/135) et certifiée		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					(WT/Let/612). Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/319) et certifiée (WT/Let/908).		
109	Saint-Kitts-et-Nevis ^b	CXXVIII (128)	Néant	PA (21.02.1996) ^c (WT/Let/58 + WT/Let/62)	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/200) et certifiée (WT/Let/729). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/272) et certifiée (WT/Let/807). Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/332) et certifiée (WT/Let/930).		
110	Sainte-Lucie ^b	CXXI (121)	Néant	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/201) et certifiée (WT/Let/730).		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					<p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/131) et certifiée (WT/Let/602).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/333) et certifiée (WT/Let/931).</p>		
111	Saint-Vincent-et-les Grenadines ^b	CXXII (122)	Néant	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/202) et certifiée (WT/Let/731).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/273) et certifiée (WT/Let/808).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/354) et certifiée (WT/Let/973).</p>		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
112	Samoa ^b	CLXIV (164)	Néant	PA (10.05.2012) (WT/Let/841 + WT/Let/850 + WT/Let/856)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH2007.		
113	Arabie saoudite, Royaume d' ^a	CLVIII (158)	Néant	PA (11.12.2005) (WT/Let/503 + WT/Let/510)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH2002. Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/334 et G/MA/TAR/RS/334/Add.1) et certifiée (WT/Let/1032).		
114	Sénégal ^a	XLIX (49)	Liste établie suivant la Deuxième Déclaration concernant la rectification et la modification des Listes (1964).	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/203) et certifiée (WT/Let/732). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/298) et certifiée (WT/Let/874). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/367) et certifiée	Les renseignements sur les ADI communiqués en avril 1995 ont été vérifiés (voir G/C/M/3 + G/C/M/3/Corr.1). Ces renseignements devaient être incorporés dans un protocole additionnel au Protocole de Marrakech qui n'a pas vu le jour. Ils ont maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/525). ⁱⁱⁱ	<u>GATT (1981-1994)</u> Le document G/SECRET/341 a été transmis à l'OMC. Les accords bilatéraux sont reproduits sous les cotes G/SECRET/6 + G/SECRET/6/Add.1 + G/SECRET/6/Add.2 + G/SECRET/6/Add.3.

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					(WT/Let/994). Une section qui avait été omise par inadvertance a été distribuée (G/MA/TAR/RS/411) et certifiée (WT/Let/1074).		
115	Seychelles ^b	CLXXI (171)	Néant	PA (26.04.2015) (WT/Let/1031 + WT/Let/1036 + WT/Let/1040)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH2007.		
116	Sierra Leone ^b	CXX (120)	Néant	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/204) et certifiée (WT/Let/733). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/275) et certifiée (WT/Let/809). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/368) et certifiée (WT/Let/995).		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
117	Singapour ^a	LXXIII (73)	Liste annexée (L/6466/Add.2) au Protocole de Genève (1989).	PM	<p>Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/263).</p> <p>A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/SGP/1); conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/132) et certifiée (WT/Let/603).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/355) et certifiée (WT/Let/974).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>	<p>G/MA/TAR/RS/20 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/175).</p> <p>G/MA/TAR/RS/65 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/350).</p> <p>G/MA/TAR/RS/103 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/539).</p> <p>G/MA/TAR/RS/425 (Expansion de l'ATI) a été distribué.</p>	
118	République slovaque ^a	XCIII (93)	Protocole d'accession au GATT (19.02.1993).	PM	<p>Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/373).</p> <p>A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/SVK/1).</p>	<p>G/MA/TAR/RS/42 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/258).</p> <p>G/MA/TAR/RS/70 (produits pharmaceutiques) a fait l'objet d'une certification</p>	<p><u>OMC</u></p> <p>Cette liste a été retirée dans le cadre des procédures prévues à l'article XXIV:6 du GATT applicables à l'élargissement des CE des 25.^{ix}</p>

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
119	Slovénie ^a	XCVI (96)	Protocole d'accession au GATT (12.09.1994).	PM	La Liste sur feuillets mobiles, comprenant les modifications du SH96, a fait l'objet d'une certification (WT/Let/344, remplacée ultérieurement par WT/Let/352). A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/SVN/1).	(WT/Let/382). G/MA/TAR/RS/75 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/406).	<u>OMC</u> Cette liste a été retirée dans le cadre des procédures prévues à l'article XXIV:6 du GATT applicables à l'élargissement des CE des 25. ^x
120	Îles Salomon ^b	CXXXV (135)	Néant	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/205) et certifiée (WT/Let/734). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/276) et certifiée (WT/Let/810). Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/356) et certifiée (WT/Let/975).		
121	Afrique du Sud ^a	XVIII (18)	La Liste a été renégociée au cours du Cycle	PM	Contient des renseignements préliminaires (G/SECRET/HS96/15).	G/RS/18 (autres) figure dans un procès-verbal de	<u>GATT (1981-1994)</u> G/SECRET/262 contient

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
			d'Uruguay. Toutes les concessions antérieures ont été remplacées par la Liste issue du Cycle d'Uruguay.		Des réserves ⁱⁱ ont été émises au sujet de la documentation préliminaire concernant le SH96. Conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756, la liste est actuellement transposée dans le SH96. Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/125) et certifiée (WT/Let/597). Les contingents tarifaires et les engagements concernant l'agriculture qui limitent le subventionnement ont ensuite été communiqués (G/MA/TAR/RS/155) et certifiés (WT/Let/681). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/404) et certifiée (WT/Let/1059). Des engagements en matière de subventions à l'exportation ont par la suite été distribués (G/MA/TAR/RS/422) et certifiés (WT/Let/1103).	rectification (WT/Let/8). G/MA/TAR/RS/2 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/65).	les résultats de négociations bilatérales menées avec une partie contractante au sujet des notifications reproduites sous les cotes G/SECRET/233 + G/SECRET/234 + G/SECRET/235 + G/SECRET/236 + G/SECRET/239 + G/SECRET/240 + G/SECRET/248 + G/SECRET/252 + G/SECRET/253 + G/SECRET/258. Le rapport final figure dans le document G/SECRET/262/Add.1. G/SECRET/280 contient les résultats de négociations bilatérales menées avec une partie contractante au sujet des notifications reproduites sous les cotes G/SECRET/222 + G/SECRET/233 + G/SECRET/234 + G/SECRET/235 + G/SECRET/236 + G/SECRET/239 + G/SECRET/240 + G/SECRET/241 + G/SECRET/248 + G/SECRET/252 +

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
							<p>G/SECRET/253. Le rapport final figure dans le document G/SECRET/280/Add.1.</p> <p>G/SECRET/282 contient le rapport final reproduit sous les cotes G/SECRET/234 + G/SECRET/235 + G/SECRET/236 + G/SECRET/240 + G/SECRET/241 + G/SECRET/248 et G/SECRET/252.</p> <p>G/SECRET/294 retrait ultérieur G/SECRET/294/Add.1.</p> <p>G/SECRET/303 (situation incertaine).</p> <p>G/SECRET/306 (situation incertaine).</p> <p>G/SECRET/315 contient les résultats de négociations bilatérales menées avec une partie contractante au sujet des notifications reproduites sous les cotes G/SECRET/277 + G/SECRET/288 + G/SECRET/292 + G/SECRET/293 +</p>

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
							<p>G/SECRET/295 + G/SECRET/301 + (situation incertaine pour la totalité).</p> <p>G/SECRET/318 contient les résultats de négociations bilatérales menées avec une partie contractante au sujet des notifications reproduites sous les cotes G/SECRET/254 + G/SECRET/258 + G/SECRET/260 + G/SECRET/264 + G/SECRET/268 + G/SECRET/271 + G/SECRET/272 + G/SECRET/277 + G/SECRET/283 + G/SECRET/284 + G/SECRET/287 + G/SECRET/288 + G/SECRET/292 + G/SECRET/293 (situation incertaine pour la totalité).</p>
122	Sri Lanka ^a	VI (6)	La documentation a été distribuée sous la cote G/SECRET/HS/26. Certains engagements ont continué de faire l'objet de	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/206) et certifiée (WT/Let/735).	G/SP/9 + G/SP/9/Corr.1 (ADI) – Rectifications approuvées en vue de leur incorporation dans un protocole additionnel au Protocole de Marrakech qui n'a pas	<p><u>OMC</u></p> <p>Le document G/SECRET/HS/11 contient un rapport final en ce qui concerne l'article XXVIII et les questions en suspens</p>

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
			négociations au titre de l'article XXVIII après l'établissement de la liste PM.		<p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/303) et certifiée (WT/Let/890).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/428).</p>	<p>vu le jour. À la place, elles ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/534).ⁱⁱⁱ G/MA/TAR/RS/77 (textiles) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/398).</p> <p>G/MA/TAR/RS/106 contient les résultats du document G/SECRET/HS/11 et a fait l'objet d'une certification (WT/Let/549).</p>	dans la liste PM.
123	Suriname ^b	LXXIV (74)	Liste reprise dans la quatrième Certification de changements apportés aux Listes (1979).	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/207) et certifiée (WT/Let/736).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/278) et certifiée (WT/Let/813).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/369) et certifiée</p>		<p><u>OMC</u></p> <p>G/SECRET/17 + G/SECRET/17/Add.1 – Retrait ultérieur (G/SECRET/17/Add.2)</p>

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
124	Swaziland ^a	CXXIII (123)	Néant	PM	<p>(WT/Let/996).</p> <p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/208) et certifiée (WT/Let/737).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/279) et certifiée (WT/Let/814).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/405) et certifiée (WT/Let/1060).</p>		
125	Suisse ^a / Liechtenstein ^b	LIX (59)	<p>Liste annexée (L/6222/Add.3) au deuxième Protocole de Genève (1987).^{xvii}</p> <p>Les modifications du SH92 ont fait l'objet d'une certification (Let/1793).</p>	PM	<p>La Liste sur feuillets mobiles comprenant les modifications du SH96 a fait l'objet d'une certification (WT/Let/465).</p> <p>A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/CHE/1); conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée</p>	<p>G/RS/13 (autres) (des réservesⁱⁱ ont été émises). À la suite de consultations, une nouvelle notification G/MA/TAR/RS/3 + G/MA/TAR/RS/3/Corr.1) a été distribuée et certifiée (WT/Let/65).</p> <p>G/MA/TAR/RS/38 (ATI) a fait l'objet d'une certification</p>	<p><u>OMC</u></p> <p>G/SECRET/4 – Processus en cours.</p> <p>G/SECRET/5 – Processus en cours.</p> <p>G/SECRET/19 – Retrait ultérieur (G/SECRET/19/Add.1).</p>

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					<p>(G/MA/TAR/RS/112) et certifiée (WT/Let/566).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2007 (WT/L/946).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>	<p>(WT/Let/253).</p> <p>G/MA/TAR/RS/43 (produits pharmaceutiques) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/259).</p> <p>G/MA/TAR/RS/68 (produits pharmaceutiques) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/361).</p> <p>G/MA/TAR/RS/285 (produits pharmaceutiques) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/823).</p> <p>G/MA/TAR/RS/359 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/987).</p> <p>G/MA/TAR/RS/413 (produits pharmaceutiques) a été présenté et certifié (WT/Let/1079).</p>	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
126	Taipei chinois ^b	CLIII (153)	Néant	PA (01.01.2002) (WT/Let/409 + WT/Let/411 + WT/Let/418)	<p>Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH96.</p> <p>A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/TPKM/1).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/151) et certifiée (WT/Let/656).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/398) et certifiée (WT/Let/1034).</p>	<p>G/MA/TAR/RS/88 + G/MA/TAR/RS/88 /Corr.1 + G/MA/TAR/RS/88 /Corr.2 (Annexe 5 de l'Accord sur l'agriculture) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/578) et procès-verbal de rectification (WT/Let/626 + WT/Let/631).</p> <p>G/MA/TAR/RS/113 + G/MA/TAR/RS/113 /Corr.1 (autres) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/567).</p> <p>G/MA/TAR/RS/142 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/632).</p> <p>G/MA/TAR/RS/143 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/633).</p> <p>G/MA/TAR/RS/286 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/824 + WT/Let/824/Corr.1).</p>	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
127	Tadjikistan ^a	CLXVIII (168)	Néant	PA (02.03.2013) (WT/Let/878 + WT/Let/879)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH2007.		
128	Tanzanie ^a	CXXIV (124)	Néant	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/209) et certifiée (WT/Let/738).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/280) et certifiée (WT/Let/811).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/311) et certifiée (WT/Let/901).</p>	Une liste révisée a été vérifiée en 1994 en vue de son incorporation dans un protocole additionnel au Protocole de Marrakech qui n'a pas vu le jour. Elle a maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/523). ⁱⁱⁱ	
129	Thaïlande ^a	LXXIX (79)	<p>Liste annexée (L/6363/Add.1) au Protocole de Genève (1988).</p> <p>Les modifications du SH92 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/1793).</p>	PM	<p>La liste sur feuillets mobiles comprenant les modifications du SH96 a fait l'objet d'une certification (WT/Let/576).</p> <p>A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/THA/1)</p>	<p>G/RS/8 + G/RS/12 (autres) figurent dans un procès-verbal de rectification (WT/Let/1954). G/RS/8/Add.1 n'a pas été incluse.</p> <p>G/RS/17 (autres) figure dans un</p>	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					<p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/288) et certifiée (WT/Let/828).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2007 (WT/L/946).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>	<p>procès-verbal de rectification (WT/Let/8).</p> <p>G/MA/TAR/RS/1 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/65).</p> <p>G/MA/TAR/RS/8 + G/MA/TAR/RS/8/Add.1 (autres) (des réservesⁱⁱ ont été émises).</p> <p>G/MA/TAR/RS/34 + G/MA/TAR/RS/34/Add.1 (ATI) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/250).</p>	
130	Ex-République yougoslave de Macédoine ^a	CLIV (154)	Néant	PA (04.04.2003) (WT/Let/430 + WT/Let/439)	<p>Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH2002.</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/377) et certifiée (WT/Let/1006).</p>		
131	Togo ^a	CXXV (125)	Néant	PM	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/210) et certifiée (WT/Let/739).		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					<p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/281) et certifiée (WT/Let/815).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/312) et certifiée (WT/Let/902).</p>		
132	Tonga ^b	CLIX (159)	Néant	PA (27.07.2007) (WT/Let/505 + WT/Let/579 + WT/Let/580)	<p>Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH2002.</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/336) et certifiée (WT/Let/955).</p>		
133	Trinité-et-Tobago ^b	LXVII (67)	Liste établie dans le cadre des Négociations Kennedy (1964-1967) et modifiée dans la première Certification de changements (1969). A été transposée dans le SH (G/SECRET/HS/4), mais n'a pas fait l'objet d'une certification du fait	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/211) et certifiée (WT/Let/740).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/282) et certifiée (WT/Let/816).</p>		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
			de l'existence de réserves. ⁱⁱ		Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/417) et certifiée (WT/Let/1096).		
134	Tunisie ^a	LXXXIII (83)	Protocole d'accession au GATT (12.03.1990).	PM	Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/338). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/287 + G/MA/TAR/RS/287/Add.1 + G/MA/TAR/RS/287/Rev.1) et certifiée (WT/Let/892).	G/MA/TAR/RS/100 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/520).	<u>GATT (1981-1994)</u> G/SECRET/340 (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/340/Add.2).
135	Turquie ^a	XXXVII (37)	La Liste a été approuvée et annexée (L/7463/Add.6) au Protocole de Genève (1994), qui n'est pas entré en vigueur. Elle a maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/514). ⁱⁱⁱ	PM	Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/266). A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/TUR/1). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/246) et certifiée (WT/Let/779).	G/RS/28 (autres) figure dans un procès-verbal de rectification (WT/Let/23). G/MA/TAR/RS/11 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/172). G/MA/TAR/RS/26 (ATI) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/173). G/MA/TAR/RS/293	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
						(autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/852).	
136	Ouganda ^a	CXXVI (126)	Néant	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/212) et certifiée (WT/Let/741).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/283) et certifiée (WT/Let/817).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/370) et certifiée (WT/Let/997).</p>	Une Liste révisée a été vérifiée en 1994 en vue de son incorporation dans un protocole additionnel au Protocole de Marrakech qui n'a pas vu le jour. Elle fait maintenant l'objet d'une certification (WT/Let/522). ⁱⁱⁱ	
137	Ukraine ^a	CLXII (162)	Néant	PA (16.05.2008) (WT/Let/616 + WT/Let/622)	<p>Liste présentée en vue de l'accession selon le SH2002.</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/381) et certifiée (WT/Let/1009).</p>	Les rectifications apportées au Protocole d'accession de l'Ukraine figurent dans un procès-verbal de rectification (WT/Let/615 et WT/Let/618).	G/SECRET/34 À la réunion du Conseil général du 21 octobre 2014, l'Ukraine a informé les Membres du retrait de sa communication (voir WT/GC/M/153).

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
138	Émirats arabes unis ^a	CXXXII (132)	Néant	PA (10.04.1996) ^c (WT/Let/70 + WT/Let/75 + WT/Let/131)	La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/213) et certifiée (WT/Let/742). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/284) et certifiée (WT/Let/818). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/382) et certifiée (WT/Let/1012).	Les rectifications apportées au Protocole des EAU figurent dans un procès-verbal de rectification (WT/Let/102). G/MA/TAR/RS/118 + G/MA/TAR/RS/118 /Corr.1 (ITA) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/585).	
139	États-Unis d'Amérique ^a	XX (20)	Liste annexée (L/6363/Add.2) au Protocole de Genève (1988).	PM	Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/493). Ont présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/USA/1 + G/SECRET/HS02/USA/1/Rev.1); conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/223) et certifiée	G/MA/TAR/RS/4 (autres) (des réserves ⁱⁱ ont été émises) G/MA/TAR/RS/17 + G/MA/TAR/RS/17 /Corr.1 (ATI) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/182). G/MA/TAR/RS/18 + G/MA/TAR/RS/18 /Corr.1 + G/MA/TAR/RS/18 /Corr.2	<u>GATT (1981-1994)</u> G/SECRET/273 (situation incertaine). G/SECRET/274 (situation incertaine). G/SECRET/314 (situation incertaine). G/SECRET/344 – Retrait ultérieur (G/SECRET/344/Add.1).

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					<p>(WT/Let/754).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/419) et certifiée (WT/Let/1098).</p> <p>Actuellement au bénéfice d'une dérogation pour l'introduction des modifications du SH2012 (WT/L/969).</p>	<p>(boissons alcooliques distillées) ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/182).</p> <p>G/MA/TAR/RS/48 (produits pharmaceutiques) (des réservesⁱⁱ ont été émises); à la suite de consultations, une nouvelle notification G/MA/TAR/RS/89 a été présentée et a fait l'objet d'une certification (WT/Let/461).</p> <p>G/MA/TAR/RS/64 (autres) a fait l'objet d'une certification (WT/Let/336).</p>	<p>G/SECRET/346 (rapport final reproduit sous la cote G/SECRET/346/Add.1).</p> <p><u>OMC</u></p> <p>G/SECRET/2 (le rapport final a été distribué sous la cote G/SECRET/2/Add.1, mais des consultations avec un Membre sont toujours en cours).</p>
140	Uruguay ^a	XXXI (31)	<p>La Liste a été renégociée au cours du Cycle d'Uruguay.</p> <p>Toutes les concessions antérieures ont été remplacées par la Liste issue du Cycle d'Uruguay.</p>	PM	<p>Les positions tarifaires affectées par les modifications du SH96 ont fait l'objet d'une certification (WT/Let/490).</p> <p>A présenté une liste des positions tarifaires affectées par les modifications du SH2002 (G/SECRET/HS02/URY/1); conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée</p>	<p>G/SP/5 (ADI) – Rectifications approuvées en vue de leur incorporation dans un protocole additionnel au Protocole de Marrakech qui n'a pas vu le jour. Elles ont maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/535).ⁱⁱⁱ G/RS/22 (autres) figure dans un</p>	

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
					(G/MA/TAR/RS/300) et certifiée (WT/Let/885). Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/403) et certifiée (WT/Let/1058).	procès-verbal de rectification (WT/Let/8).	
141	Vanuatu ^b	CLXIII (163)	Néant	PA (24.08.2012) (WT/Let/861)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH2007.		
142	Venezuela, République bolivarienne du ^a	LXXXVI (86)	La liste a été approuvée et annexée (L/7463/Add.4) au Protocole de Genève (1994), qui n'est pas entré en vigueur. Elle a maintenant fait l'objet d'une certification (WT/Let/516). ⁱⁱⁱ	PM	A présenté une liste sur feuillets mobiles comprenant les modifications du SH96 (G/SECRET/HS96/12 + G/SECRET/HS96/12/Rev.1 + G/SECRET/HS96/12/Corr.1). Des réserves ⁱⁱ ont été émises au sujet de la documentation concernant le SH96.	G/RS/11 (autres) figure dans un procès-verbal de rectification (WT/Let/1954).	
143	Viet Nam ^a	CLX (160)	Néant	PA (11.01.2007) (WT/Let/552)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH2002.		
144	Yémen ^a	CLXIX (169)		PA (26.06.2015) (WT/Let/918 + WT/Let/943 + WT/Let/979)	Liste présentée en vue de l'accession suivant le SH2002. Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/412) et certifiée (WT/Let/1075).		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
145	Zambie ^a	LXXVIII (78)	La Zambie a hérité de la Liste XVI de l'ancienne Fédération de Rhodésie et Nyassaland lorsqu'elle a accédé au GATT par voie de succession en 1982 (voir L/5290). La liste antérieure au Cycle d'Uruguay est en cours de renégociation en relation avec la mise en application du SH. La documentation a été distribuée sous la cote G/SECRET/HS/8, mais n'a pas fait l'objet d'une certification du fait de l'existence de réserves. ⁱⁱ	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/214) et certifiée (WT/Let/743).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/130) et certifiée (WT/Let/601).</p> <p>Conformément aux procédures révisées pour le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/313) et certifiée (WT/Let/903).</p>		

Numéro de rubrique	Membre de l'OMC	Numéro de la Liste	Liste antérieure au Cycle d'Uruguay	Listes annexées au Protocole de Marrakech (PM), ou à un protocole d'accession (PA)	Transpositions de Listes par suite des modifications du SH	Rectifications/modifications apportées aux Listes	Renégociations au titre de l'article XXVIII ¹
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
146	Zimbabwe ^a	LIV (54)	Liste annexée (L/6222/Add.2) au deuxième Protocole de Genève (1987).	PM	<p>La liste a été transposée dans le SH96 conformément aux procédures spéciales énoncées dans le document WT/L/756. Une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/215) et certifiée (WT/Let/744).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2002, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/274) et certifiée (WT/Let/812).</p> <p>Conformément aux procédures révisées concernant le SH2007, une liste des positions tarifaires affectées a été distribuée (G/MA/TAR/RS/371) et certifiée (WT/Let/998).</p>		

Notes:

- a Partie contractante à la Convention internationale sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (Convention sur le SH).
- b N'est pas partie contractante à la Convention sur le SH, mais applique la nomenclature du SH.
- c Les Émirats arabes unis, la Grenade, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Qatar et Saint-Kitts-et-Nevis ont accédé à l'OMC après le 1^{er} janvier 1995 dans le cadre des procédures spéciales établies par le Conseil général. Voir WT/L/30, WT/L/94, WT/L/95, WT/L/96, WT/L/97, WT/L/98, WT/L/99, WT/L/100, WT/L/101, WT/L/128 et WT/L/129.

¹ Le tableau n'inclut pas la renégociation mentionnée dans le document G/SECRET/23 + G/SECRET/23/Corr.1 en ce qui concerne la section D (Antilles néerlandaises) de la Liste II – BENELUX.

ⁱⁱ Le terme "réserves" est utilisé au pluriel pour signaler qu'il existe des réserves, pas pour indiquer qu'elles émanent de plusieurs Membres.

ⁱⁱⁱ Le Conseil du commerce des marchandises est convenu, le 10 novembre 2005, que des dispositions devraient être prises pour donner un effet juridique aux engagements approuvés par voie de certification (voir le document G/C/M/82).

^{iv} La liste antérieure au Cycle d'Uruguay transposée ne comprend pas le taux uniforme consolidé repris dans la liste antérieure au Cycle d'Uruguay de la Bolivie figurant dans la Partie II de son Protocole d'accession (3 août 1989).

^v Liste établie dans le cadre du Protocole d'Annecy (1949) (modifiée dans les quatrième et cinquième Protocoles de rectification (1950), concessions additionnelles reprises dans le Protocole de Torquay (1951), le Protocole du Japon (1955), le Protocole de Genève (1956) et le Protocole du Kennedy Round (1964-1967).

^{vi} Les concessions reprises dans ce document ont fait l'objet d'une procédure de groupe spécial dans l'affaire *République dominicaine – Cigarettes* (WT/DS302). Selon la conclusion de ce groupe spécial, qui n'a pas été contestée en appel, la République dominicaine n'avait pas établi que la mesure constituée par l'impôt sélectif sur la consommation était en fait par nature un "autre droit ou imposition" au sens de l'article II:1 b) du GATT de 1994.

^{vii} Le 1^{er} décembre 2009, le Traité de Lisbonne modifiant le Traité sur l'Union européenne et le Traité instituant la Communauté européenne (fait à Lisbonne le 13 décembre 2007) est entré en vigueur. Le 29 novembre 2009, l'OMC a reçu une note verbale (WT/L/779) du Conseil de l'Union européenne et de la Commission des Communautés européennes indiquant que, en vertu du *Traité de Lisbonne*, à compter du 1^{er} décembre 2009, l'Union européenne se substitue et succède à la Communauté européenne.

^{viii} Dans une communication (L/7614), l'Union européenne a fait part de son intention de retirer les concessions tarifaires reprises dans la Liste XXXII de l'Autriche, la Liste XXIV de la Finlande, la Liste XXX de la Suède et la Liste LXXX des CE des 12. Ce retrait a pris effet le 1^{er} janvier 1995. La Liste CXL des CE des 15 a été distribuée sous les cotes G/L/65 + G/L/65/Rev.1 + G/L/65/Rev.1/Add.1 + G/L/65/Rev.1/Add.2 + G/L/65/Rev.1/Add.2/Corr.1 + G/L/65/Rev.1/Add.3 + G/L/65/Rev.1/Add.4 + G/L/65/Rev.1/Add.5. Elle a été certifiée (WT/Let/666).

^{ix} Dans une communication (G/SECRET/20 et G/SECRET/20/Add.1), l'UE a fait part de son intention de retirer les concessions tarifaires reprises dans la Liste XCII de la République tchèque, la Liste CXLIV de la République d'Estonie, la Liste CVII de la République de Chypre, la Liste CXLIII de la République de Lettonie, la Liste CL de la République de Lituanie, la Liste LXXI de la République de Hongrie, la Liste CXVII de la République de Malte, la Liste LXV de la République de Pologne, la Liste XCVI de la République de Slovaquie, la Liste XCIII de la République slovaque et la Liste CXL des CE des 15. Ce retrait a pris effet le 1^{er} mai 2004. Des réserves ont été émises.

^x Dans une communication (G/SECRET/26), l'UE a fait part de son intention de retirer les concessions tarifaires reprises dans la Liste CXXXIX de la Bulgarie et la Liste LXIX de la Roumanie. Ce retrait a pris effet le 1^{er} janvier 2007.

^{xi} L'Union européenne a indiqué dans une communication (G/SECRET/35) son intention de retirer les concessions tarifaires figurant dans la Liste CXLVII de la Croatie. Ce retrait a pris effet le 1^{er} juillet 2013.

^{xii} L'Organe d'appel a estimé que l'accord-cadre sur les bananes était incompatible, entre autres, avec l'article XIII du GATT de 1994. Voir le rapport de l'Organe d'appel (WT/DS27/AB/R).

^{xiii} Le paragraphe 5 de l'Accord de Genève sur le commerce des bananes (WT/L/784) établit qu'au moment de la certification, les différends en cours (WT/DS27; WT/DS361; WT/DS364; WT/DS16; WT/DS105; WT/DS158; WT/L/616; WT/L/625) et toutes les plaintes déposées jusqu'ici par tous les fournisseurs de bananes NPF d'Amérique latine au titre des procédures des articles XXIV et XXVIII du GATT de 1994 concernant le régime commercial de l'UE applicable aux bananes (y compris les documents G/SECRET/22, position 08030019, et G/SECRET/22/Add.1; G/SECRET/20 et G/SECRET/20/Add.1; et G/SECRET/26) feront l'objet d'un règlement.

^{xiv} Les concessions relatives au secteur agricole accordées par le Guatemala lors de son accession sont reprises dans la liste annexée au PM établie suivant la nomenclature du SH.

^{xv} Liste établie dans le cadre du Protocole d'Annecy (1949) (remplacée dans le sixième Protocole de rectification et de modification (1957). Concessions additionnelles reprises dans le Protocole d'accession du Japon (1955).

^{xvi} Conformément au document du GATT TAR/W/7, liste établie dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (1947) (modifiée dans le Protocole de rectification de l'Accord général (1948), le troisième Protocole de rectification de l'Accord général (1949), le premier Protocole portant modifications de l'Accord général (1949), le quatrième Protocole de rectification de l'Accord général (1950), le premier Protocole de rectifications et modifications du texte des Listes annexées à l'Accord général (1951) et le cinquième Protocole de rectification et de modification du texte de Listes annexées à l'Accord général (1955)); du Protocole d'Annecy (1949) (modifiée dans le quatrième Protocole de rectification de l'Accord général (1950) et le premier Protocole de rectifications et modifications au texte des Listes annexées à l'Accord général (1951)); du Protocole de Torquay (1951); du Protocole du Japon (1955); du Protocole de Genève (1962); et du Protocole additionnel au Protocole de Genève (1979). Aussi, renseignements sur des négociations bilatérales qui n'ont pas encore été repris dans une liste officielle: G/SECRET/31 + G/SECRET/31/Add.1 + G/SECRET/31/Add.2 + G/SECRET/31/Add.3; G/SECRET/127 + G/SECRET/127/Add.1 + G/SECRET/127/Add.2 + G/SECRET /127/Add.3 + G/SECRET/127/Add.4 + G/SECRET/127/Add.5 + G/SECRET/127/Add.6 + G/SECRET/127/Add.7 + G/SECRET/127/Add.8 + G/SECRET/127/Add.9 +

G/SECRET/127/Add.10 + G/SECRET/127/Add.11 + G/SECRET/127/Add.12 + G/SECRET/127/Add.13 + G/SECRET/127/Add.14 + G/SECRET/139 + G/SECRET/139/Add.1 + G/SECRET/139/Add.2 + G/SECRET/139/Add.3 + G/SECRET/139/Add.4; L/1474 et L/1293. Une liste codifiée non officielle a été distribuée aux parties contractantes en septembre 1978 sous couvert du document L/4609/Add.3.

^{xvii} Le Liechtenstein n'a pas de liste antérieure au Cycle d'Uruguay.
